

# RAPPORT ANNUEL

2021-2022





# TABLE DES MATIÈRES

<b>3</b> RECONNAISSANCE DES TERRES	<b>4</b> UN MOT DU PRÉSIDENT	<b>6</b> UN MOT DU PREMIER DIRIGEANT
<b>8</b> À PROPOS DE NOUS	<b>16</b> OBJECTIFS STRATÉGIQUES	<b>20</b> SURVOL DU PROJET
<b>22</b> AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION	<b>28</b> ENGAGEMENT ET AVANTAGES POUR LA COMMUNAUTÉ	<b>34</b> DURABILITÉ
<b>40</b> SANTÉ ET SÉCURITÉ	<b>44</b> PLANIFIER L'AVENIR	<b>46</b> PRIX
<b>50</b> RÉSULTATS FINANCIERS	<b>58</b> RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	<b>62</b> ÉTATS FINANCIERS
<b>68</b> NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS	<b>85</b> ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES ET ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES NON RÉCUPÉRÉES	<b>86</b> RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
<b>90</b> NOTES AFFÉRENTES À L'ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES ET À L'ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES NON RÉCUPÉRÉES	<b>94</b> CONTACTEZ-NOUS	



Nous tenons à souligner que les terrains où le projet de Pont international Gordie-Howe est construit se trouvent sur le territoire anichinabé. Les Anichinabés de la région de Windsor sont connus sous le nom de Conseil des Trois Feux et regroupent les Nations Ojibwé, Odawa et Potawatomi. Ce territoire a également servi de lieu de refuge à la Nation huronne-wendat.

## LE MOT DU PRÉSIDENT

« En tant que président, j'ai hâte de partager mon expertise en matière de PPP et de politique publique avec mes collègues du conseil d'administration et de continuer à bâtir sur les bases établies avant moi. Je crois fermement que l'infrastructure peut améliorer la qualité de vie des citoyens et, lorsque nous y parvenons, nous créons un meilleur pays. »



Tim Murphy  
Président

Twitter : @TJHisLaw

LinkedIn : [linkedin.com/in/tjmurphy1959](https://www.linkedin.com/in/tjmurphy1959)

\* *Nommé président en décembre 2021*



Le projet du Pont international Gordie-Howe est le plus grand et le plus ambitieux projet d'infrastructure binational le long de la frontière canado-américaine. Je suis honoré que le gouvernement du Canada m'ait demandé de présider le conseil d'administration de l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) à compter de décembre 2021 et, par conséquent, de veiller à la réalisation de cet élément d'infrastructure essentiel.

Le conseil d'administration de l'APWD est responsable de la gestion et de la surveillance de la société d'État. Lors de ma transition vers le rôle de président, j'ai pu constater le dévouement avec lequel les membres du conseil d'administration de l'APWD assurent la gouvernance nécessaire alors que la construction entrait dans sa période la plus chargée à ce jour.

Au cours de l'année, les membres du conseil d'administration et de la direction de l'APWD et de Bridging North America (BNA) se sont réunis en sachant que seule une relation de travail saine permettrait d'atteindre les objectifs du projet. Cette relation commence au sommet des deux organisations, et j'ai eu le plaisir d'apprendre à connaître les dirigeants des deux organisations.

Ce projet est prioritaire pour le gouvernement du Canada. En faisant avancer l'achèvement du Pont international Gordie-Howe, nous créons un lien vital avec le plus grand partenaire commercial du Canada. Il permettra d'améliorer les transports et d'assurer la redondance dont nous avons tant besoin au portail commercial de la région de Windsor-Détroit. Il permettra également d'améliorer les capacités de traitement frontalier et la connectivité du système, en reliant l'autoroute 401 en Ontario à l'I-75 au Michigan. Ce projet a été reconnu comme étant un chef de file en matière d'infrastructure durable, aidant le gouvernement à respecter ses priorités en matière d'action climatique et de croissance de l'emploi tout en soutenant les chaînes d'approvisionnement essentielles.

Nos réalisations au cours du dernier exercice sont le résultat direct de la diligence de notre personnel et de notre conseil d'administration, dont l'ancien président, Dwight Duncan. Je ne saurais oublier de remercier nos partenaires de la BNA, l'État du Michigan, le Michigan Department of Transportation, de la US Federal Highway Administration, l'Agence des services frontaliers du Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, US Customs and Border Protection, la US General Services Administration et Infrastructure Canada pour leur confiance et leur soutien continus.

J'ai bien hâte de travailler avec le conseil d'administration et le personnel pour assurer la responsabilité et la transparence dans la construction de cette infrastructure essentielle. Le projet du Pont international Gordie-Howe enjambe l'un des corridors commerciaux les plus fréquentés d'Amérique du Nord et témoigne de la forte intégration de l'économie canado-américaine.

## UN MOT DU PREMIER DIRIGEANT

« Plus que toute autre année précédente, nos relations ont été la clé de nos succès en 2021-2022. J'exprime ma plus sincère gratitude au conseil d'administration de l'APWD pour ses conseils et sa gestion rigoureuse. Je remercie l'Autorité internationale pour ses avis et la supervision de notre respect de l'Accord de passage. J'ai apprécié mes échanges avec le ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités ainsi que le partenariat avec mes collègues d'Infrastructure Canada ainsi que d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada. Je suis reconnaissant de l'esprit de collaboration dont ont fait preuve nos amis du Michigan Department of Transportation et les copropriétaires des ponts au niveau de l'État. Enfin, je tiens à remercier BNA, son personnel et ses sous-traitants pour leur partenariat sur l'un des plus grands projets d'infrastructure en Amérique du Nord aujourd'hui. »



Bryce Phillips  
Premier dirigeant

Twitter : @WDBA\_CEO  
LinkedIn.com/in/BrycePhillips



L'exercice 2021-2022 a été marqué par plusieurs réalisations pour l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) et le projet du Pont international Gordie-Howe. Grâce à la collaboration et à la supervision de notre partenaire du secteur privé, Bridging North America (BNA), la construction s'est poursuivie sur les quatre composantes du projet, à savoir les points d'entrée canadien et américain, l'échangeur du Michigan et le pont lui-même.

La preuve la plus évidente de l'avancement des travaux est les jambes de la tour du pont, qui sont passées d'environ 27 mètres (90 pieds) à 136 mètres (446 pieds) au cours de l'exercice. Les tours, que l'on peut maintenant voir de loin à Windsor et à Détroit, offrent un aperçu prometteur de ce qui est à venir. Les activités de construction aux PDE du Canada et des États-Unis sont passées des activités souterraines et préparatoires aux coulées de béton et à l'érection de l'acier des bâtiments. Les travaux de l'échangeur du Michigan sont passés du retrait des structures existantes à la réouverture des ponts routiers des rues Livernois et Springwells.

Grâce aux mesures de sécurité mises en place par l'APWD et l'équipe mixte de santé et de sécurité de BNA, les équipes sont restées sur le terrain toute l'année malgré la pandémie en cours. Par ailleurs, quatre millions d'heures de travail ont été effectuées sans accident avec arrêt de travail au cours de l'exercice. Il s'agit d'une réalisation remarquable soulignée par un prix de l'Infrastructure Health and Safety Association (IHSA).

Nous sommes particulièrement fiers cette année de l'obtention du prestigieux prix Envision Platine pour le projet du Pont international Gordie-Howe. Cette attestation est la plus haute distinction possible de l'Institute for Sustainable Infrastructure (ISI), qui reconnaît les efforts déployés pour atteindre les normes de développement durable et de performance environnementale à chaque étape d'un projet d'infrastructure. Cette attestation souligne l'engagement de l'APWD à fournir une infrastructure durable, à savoir une infrastructure responsable sur le plan social, environnemental et économique.

Cet engagement se concrétise également par la mise en œuvre du plan d'avantages pour la communauté. Dans leur troisième année de mise en œuvre de la stratégie de développement et de participation de la main-d'œuvre et de la stratégie d'infrastructure du voisinage, nous constatons les résultats positifs prévus par et pour les communautés adjacentes. Plus de 40 % des personnes ayant profité d'une formation initiale pour travailler sur le projet sont originaires de Windsor-Essex ou de Détroit, ce qui dépasse largement l'objectif fixé de 20 % de main-d'œuvre locale. Le financement a permis de faire avancer de nombreuses initiatives des deux côtés de la frontière, notamment celles qui explorent et célèbrent la culture diversifiée de la région Windsor-Détroit, qui fournissent des arbres à planter dans la communauté et qui créent de nouveaux programmes de développement des entreprises locales.

Tout au long de l'exercice, le personnel de l'APWD a fait preuve de dévouement, de gentillesse, de résilience et de fierté. Si de nombreux membres du personnel ont continué à travailler à distance, ceux dont le travail les obligeait à se rendre dans nos bureaux ou sur les chantiers l'ont fait, tout en soutenant les efforts de chacun pour rester en bonne santé. Nous sommes restés engagés et connectés les uns aux autres ainsi qu'avec le public, les parties prenantes, les peuples autochtones, les élus et les entreprises. Je remercie tout le personnel pour son dynamisme et son excellence sans pareils.

Nos partenaires ont pour objectif commun de mener à bien le projet du Pont international Gordie-Howe. Au fur et à mesure de notre progression, les tours atteindront de nouvelles hauteurs, des murs seront construits et des routes seront ouvertes. Sans jamais être un projet de construction exclusivement, nous investirons dans des initiatives sociales, environnementales et économiques qui favorisent la durabilité. Nous veillerons à la sécurité et à l'engagement des membres de notre équipe et de la communauté. Nous progresserons. Nous apporterons des changements positifs. Nous le ferons... ensemble.

# À PROPOS DE NOUS

PAGES 9-15



Un rendu de l'auvent à l'extérieur  
du bâtiment principal du point  
d'entrée canadien.

## QUI NOUS SOMMES

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) est une société d'État canadienne créée en 2012. Elle est responsable de la réalisation du projet du Pont international Gordie-Howe entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). À ce titre, nous sommes responsables de la supervision du projet de notre partenaire du secteur privé, Bridging North America (BNA), pendant la construction et l'exploitation du nouveau passage. En tant qu'exploitant du nouveau pont, l'APWD déterminera et percevra tous les péages. L'APWD fait rapport au Parlement par l'entremise du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités. Elle est détenue à 100 % par le gouvernement du Canada et les pouvoirs nécessaires à l'exécution du mandat de la société d'État sont dévolus au conseil qui la dirige.

## MANDAT ET MISSION

En vertu de nos lettres patentes et de l'Accord de passage, l'APWD est responsable de l'exécution des obligations de l'Autorité pour le franchissement de frontière à titre de partie à l'Accord de passage et de la construction et de l'exploitation du Pont international Gordie-Howe. Nous y parvenons par le biais d'un accord de partenariat public-privé (PPP) obtenu par un processus d'approvisionnement.

## AUTORITÉ INTERNATIONALE

L'Autorité internationale (AI) est une entité de gouvernance conjointe entre le Canada et le Michigan, chargée de surveiller la conformité de l'APWD avec l'Accord de passage signé par le Canada et le Michigan.

Les six membres de l'AI se sont réunis huit fois au cours de l'exercice 2021-2022. Les membres, avec une représentation égale du Canada et du Michigan, sont :

Kristine Burr — Présidente, nommée par le Canada

David Alade — nommé par le Michigan

Eddie Francis — nommé par l'APWD

Michael D. Hayes — nommé par le Michigan

Birgit M. Klohs — nommée par le Michigan

Roy Norton — nommé par le Canada.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'APWD est dirigée par un président-directeur général (PDG) et gouvernée par un conseil d'administration dont les membres sont responsables de superviser les activités commerciales et les autres affaires de l'APWD. Le conseil d'administration est composé d'un maximum de neuf membres, dont le PDG. Tous les directeurs sont nommés par le gouvernement du Canada, le PDG en poste pendant cinq ans et les directeurs en poste pendant une période maximale de quatre années.

Tim Murphy — président	Karla Avis-Birch	Marie Campagna
Judi Cohen	Shelly Cunningham	André Juneau
Rish Malhotra	Michael Mueller	Bryce Phillips — Premier dirigeant

Les membres sont issus de divers milieux et représentent les intérêts des parties prenantes et, ensemble, ils apportent la combinaison de compétences et d'expérience nécessaire pour guider la direction dans l'exécution du mandat de l'APWD. Le conseil d'administration a la responsabilité générale de superviser l'APWD, tient la direction responsable de l'accomplissement du mandat officiel de l'APWD et de la réalisation des objectifs de l'entreprise, et veille à ce que les risques importants pour l'entreprise soient identifiés et bien gérés. Il joue également un rôle important dans l'établissement de l'orientation stratégique de l'APWD et dans son alignement sur les priorités du gouvernement du Canada.

## Pendant 2021/2022, il y avait:

- ▶ 10 réunions du conseil d'administration
- ▶ 5 réunions du comité de vérification
- ▶ 5 réunions du comité des communications et des relations extérieures
- ▶ 5 réunions du comité de gouvernance et des ressources humaines
- ▶ 4 réunions du comité de supervision du projet

## COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification est chargé de veiller à la transparence et à l'exactitude des rapports financiers, à l'efficacité des pratiques de gestion des risques, au contrôle interne et au respect des normes d'intégrité et de comportement de la société. Bien que le vérificateur général du Canada soit le vérificateur externe de la société, le comité de vérification supervise la fonction de vérification interne de l'APWD.

Marie Campagna Présidente	Judi Cohen Membre	Michael Mueller Membre	Tim Murphy Membre d'office
------------------------------	----------------------	---------------------------	-------------------------------

## COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le comité des communications et des relations extérieures seconde le conseil d'administration en ce qui concerne les stratégies de communication de l'APWD et les efforts de relations avec les parties prenantes.

Judi Cohen Présidente	André Juneau Membre	Karla Avis-Birch Membre	Tim Murphy Membre d'office
--------------------------	------------------------	----------------------------	-------------------------------

## COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance et des ressources humaines est responsable de l'élaboration de pratiques de gouvernance d'entreprise efficaces et de la fourniture de conseils à l'APWD sur une série de questions relatives aux ressources humaines afin de s'assurer que des stratégies et des plans appropriés sont mis en place pour attirer, conserver et remplacer les employés. Le comité examinera également périodiquement la structure et la philosophie de rémunération de la société ainsi que ses politiques en matière de ressources humaines.

Shelly Cunningham Présidente	Marie Campagna Membre	Rish Malhotra Membre	Tim Murphy Membre d'office
---------------------------------	--------------------------	-------------------------	-------------------------------

## COMITÉ DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES

L'objectif principal du comité de résolution de problèmes est d'aider le conseil d'administration à fournir des orientations et à superviser la gestion des contrats. Ce nouveau comité du conseil d'administration ne s'est pas réuni au cours de l'exercice 2021-2022.

Mike Mueller Président	Karla Avis-Birch Membre	Shelly Cunningham Membre	André Juneau Membre	Tim Murphy Membre d'office
---------------------------	----------------------------	-----------------------------	------------------------	-------------------------------

## COMITÉ DE PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

Le comité de préparation opérationnelle assiste, conseille et fait des recommandations au conseil d'administration sur les sujets concernant l'exploitation future du Pont international Gordie-Howe. Ce nouveau comité du conseil d'administration ne s'est pas réuni au cours de l'exercice 2021-2022.

André Juneau Président	Karla Avis-Birch Membre	Judi Cohen Membre	Rish Malhotra Membre	Tim Murphy Membre d'office
---------------------------	----------------------------	----------------------	-------------------------	-------------------------------

# ÉQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction supervise les activités quotidiennes de l'APWD conformément aux directives du conseil d'administration.

Bryce Phillips — Premier dirigeant  
Heather Grondin — Vice-présidente, Affaires générales et des relations extérieures  
Grant Hilbers — Vice-président, Ingénierie  
Vicky Tuquero — Avocate générale  
Kevin Wilkinson — Directeur financier par intérim



## DIVISIONS DE L'APWD

### BUREAU DU PDG

Le bureau du PDG assure l'harmonisation et la coordination de toutes les activités de l'APWD, qu'il s'agisse de l'entreprise ou des projets, afin de veiller à ce que l'organisation remplisse son mandat. Le bureau du PDG constitue le lien direct entre l'APWD et le conseil d'administration, le cabinet du ministre responsable de notre société d'État, l'Autorité internationale et à nos partenaires de projet, guidant ces relations essentielles.

### AFFAIRES GÉNÉRALES ET RELATIONS EXTÉRIEURES

Cette division est composée des services suivants : communications, relations avec les parties prenantes, relations avec la communauté et avantages pour la communauté, politiques, relations gouvernementales, marketing et ventes, accès à l'information et protection des renseignements personnels et état de préparation opérationnelle. L'équipe recueille et analyse les renseignements relatifs aux projets et à l'entreprise et les diffuse de manière crédible et convaincante. Elle informe le personnel, le public et les médias, s'entretient avec des groupes et des individus ciblés, informe et rend compte au public, maintient la transparence, gère les questions externes et soutient les autres départements de l'APWD dans leurs efforts d'engagement, de gestion des relations et de planification des opérations.

### INGÉNIERIE

Cette équipe est responsable de la supervision de la conception et de la construction du projet, en travaillant avec les partenaires du projet pour examiner et approuver les conceptions afin qu'elles soient conformes à l'accord de projet et aux exigences techniques. De nombreuses disciplines sont impliquées dans ce département, notamment : le génie civil et les ponts, l'architecture, l'ingénierie du bâtiment (structurale, électrique, mécanique), l'ingénierie des systèmes (sécurité et péage), la conformité environnementale, les services publics et les permis. De plus, l'équipe d'ingénierie exerce des responsabilités spécifiques pour assurer la santé et la sécurité du projet et de l'entreprise, la sécurité et la cybersécurité du projet et de l'entreprise, la gestion de la qualité du projet, la gestion des risques, la gouvernance et la reddition de comptes efficaces du projet et la performance continue.

### SERVICE JURIDIQUE

Cette division s'efforce de fournir un service d'excellence dans les domaines suivants : affaires juridiques au Canada et aux États-Unis, acquisition de biens immobiliers aux États-Unis, affaires commerciales, assurances, solutions d'entreprise et ressources humaines. Il veille au respect des exigences en matière d'audit et de réglementation en travaillant avec le conseil d'administration, le PDG et l'équipe de direction de l'APWD, ainsi qu'avec l'Autorité internationale. Elle fournit les outils permettant au personnel de travailler de manière efficace et efficiente et soutient le personnel par la gestion des talents, le recrutement, la rémunération et les avantages sociaux.

### FINANCES

Ce département assure la direction et le soutien des services des finances et des technologies de l'information. Il assure l'intendance des actifs technologiques de l'entreprise, la gestion et les rapports financiers au sein de l'APWD, ainsi que les rapports financiers au gouvernement du Canada.

# ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES PLUS

L'APWD reconnaît l'importance de l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et met en œuvre des stratégies pour développer une main-d'œuvre diversifiée.

L'APWD a fourni une formation ACS+ à son équipe de direction et à ses comités internes pour soutenir l'application d'une optique de diversité et d'inclusion lors de l'élaboration de ses politiques et programmes. Elle a également dispensé une formation sur la diversité, l'inclusion et les préjugés inconscients à l'ensemble du personnel. L'APWD a mené une enquête sur sa main-d'œuvre et, selon les résultats, elle continuera à développer les actions nécessaires pour soutenir une main-d'œuvre diversifiée et inclusive.

En matière de représentation, il y a toujours une représentation visible et équitable des femmes au sein du conseil d'administration et du personnel de l'APWD.

## DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

L'APWD s'engage à faire de notre organisation un lieu où la diversité est la bienvenue dans une culture inclusive et accessible, afin que tous les employés éprouvent un sentiment d'appartenance.

L'APWD a démontré cet engagement au cours de l'exercice 2021-2022 en engageant un conseiller externe pour entreprendre une évaluation de nos processus de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI).

### Examen des processus de diversité, d'équité et d'inclusion

- ▶ 233 documents
- ▶ 84 enquêtes terminées
- ▶ 9 groupes de discussion avec les cadres et le personnel

À la suite d'une consultation approfondie de l'APWD, une série de recommandations ont été formulées sur la manière dont nous pouvons améliorer nos structures formelles et informelles, l'infrastructure des talents, l'habilitation des personnes, l'analyse des données et les rapports, ainsi que la représentation aux niveaux de direction. Au cours du prochain exercice, l'APWD établira un plan d'action qui permettra de poursuivre le développement d'un environnement de travail et d'une culture d'entreprise sûrs, inclusifs et respectueux, où les employés de toutes races, origines, orientations et croyances ont un sentiment d'appartenance.

### LA DIVERSITÉ ET LA MAIN-D'ŒUVRE DE L'APWD

#### DES EFFECTIFS SONT DES FEMMES

**45%** 

#### DE FEMMES DANS L'ÉQUIPE DE DIRECTION (DIRECTRICES ET PLUS)

**41%** 

#### AUTO-IDENTIFICATION

**25%** des employés ayant répondu se sont identifiés comme autochtones ou appartenant à une minorité visible.

  
**96**  
EMPLOYÉS

Notre société compte des employés qui s'identifient comme autochtones, afro-américains et afro-canadiens, hispaniques et du moyen-orientaux.



# OBJECTIFS STRATÉGIQUES

PAGES 17-19



## RÉSULTATS ATTEINTS

Pour l'exercice 2021-2022, les objectifs stratégiques de l'APWD étaient les suivants :

- ▶ Continuer l'exécution du mandat de l'APWD par une gouvernance d'entreprise saine
- ▶ Travailler avec BNA à la réussite de la mise en œuvre du projet du Pont international Gordie-Howe
- ▶ Poursuivre l'engagement des parties prenantes et des actionnaires pour conserver leur appui
- ▶ Mettre en œuvre le plan de soutien à la transition vers l'exploitation
- ▶ Assurer une première année complète d'exploitation efficace du Pont international Gordie-Howe.

Les sections ci-dessous décrivent les progrès réalisés par l'APWD sur ses objectifs stratégiques tout au long de l'exercice 2021-2022. Les réalisations spécifiques sont mises en évidence dans les pages suivantes.

### CONTINUER L'EXÉCUTION DU MANDAT DE L'APWD PAR UNE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE Saine

L'APWD a réussi à atteindre cet objectif en dirigeant la conception et la construction des composantes du projet, en soutenant les préparatifs du site et en poursuivant le développement organisationnel.

En 2021-2022, des progrès substantiels ont été réalisés dans la conception et la construction du projet du Pont international Gordie-Howe, la progression de la construction des tours du pont étant l'aspect le plus important de la construction.

Au point d'entrée (PDE) canadien, les travaux de béton, d'acier et de maçonnerie ont avancé sur divers bâtiments, tandis qu'au PDE américain, les travaux de terrassement se sont poursuivis et les travaux de fondation ont commencé au bâtiment principal.

Au niveau de l'échangeur du Michigan, deux des trois ponts routiers qui avaient été fermés pour reconstruction sont maintenant ouverts à la circulation.

Avec l'acquisition par le MDOT de la dernière parcelle restante pour le PDE américain et l'achèvement de toutes les acquisitions de propriétés américaines au cours de l'exercice précédent, l'APWD a continué à s'engager directement dans la gestion de la contamination par les PCB (polychlorobiphényles) sur les terrains du PDE américain.

L'APWD a poursuivi son développement organisationnel en s'efforçant, au cours de l'exercice, d'attirer et de retenir les meilleurs talents, en particulier pendant la COVID-19.

*Voir la section Progrès de la construction du rapport à partir de la [page 23](#) et la section Diversité, équité et inclusion du rapport à la [page 14](#) pour plus d'informations sur la manière dont l'APWD a atteint cet objectif stratégique.*

## TRAVAILLER AVEC BNA À LA RÉUSSITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DU PONT INTERNATIONAL GORDIE-HOWE

L'APWD a réussi à atteindre cet objectif stratégique en alignant les comportements organisationnels entre l'APWD et BNA et à tous les départements de l'APWD et en exécutant des plans de surveillance.

L'APWD a poursuivi sa surveillance active du projet et a collaboré avec BNA pour satisfaire aux exigences de l'accord de projet. Au cours de l'exercice 2021-2022, l'APWD a examiné son cadre de gouvernance du projet et l'a mis à jour pour mieux répondre à l'évolution des besoins du projet et des partenaires. Elle a également invité Infrastructure Canada à participer à des réunions supplémentaires afin d'assurer une plus grande transparence et une meilleure compréhension des décisions. De plus, l'ingénieur du maître d'œuvre de l'APWD (Parsons), pour appuyer la fonction de surveillance de l'APWD, a effectué 31 vérifications du contrôle de la qualité et de l'assurance de la qualité de BNA pour s'assurer que les exigences de l'accord de projet étaient respectées.

*Pour plus d'informations sur la manière dont l'APWD et BNA ont collaboré pour mettre en œuvre avec succès ces caractéristiques importantes du projet et atteindre cet objectif stratégique, consultez la section Développement durable du présent rapport, qui commence à la page 35, et la section Santé et sécurité du présent rapport, qui commence à la page 41.*

## POURSUIVRE L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET DES ACTIONNAIRES POUR CONSERVER LEUR APPUI

L'APWD a atteint cet objectif stratégique en poursuivant ses activités de communication et de sensibilisation, en mettant l'accent sur la transparence, la gestion des attentes et la confiance.

Au cours de l'exercice 2021-2022, l'APWD a continué à :

- ▶ maintenir un engagement régulier avec son ministère responsable, Infrastructure Canada, et le gouvernement du Canada
- ▶ mettre en œuvre une stratégie fructueuse d'engagement et de communication avec les parties prenantes et s'appuyer sur sa solide réputation comme membre de la communauté fiable et digne de confiance
- ▶ collaborer régulièrement avec la Première nation de Walpole Island et la Première nation de Caldwell pour, entre autres, faire progresser une stratégie sur la formation de la main-d'œuvre, la formation et les programmes de préapprentissage et d'apprentissage
- ▶ assurer une surveillance rigoureuse du plan d'avantages pour la communauté
- ▶ travailler en étroite collaboration avec l'État du Michigan sur des sujets clés liés à l'infrastructure de l'État et à la communauté de Delray et du sud-ouest de Détroit.

*Pour plus d'informations sur la manière dont l'APWD a atteint cet objectif stratégique, voir la section du présent rapport consacrée au plan d'avantages pour la communauté, qui commence à la page 30, et la section du présent rapport consacrée à l'engagement, à la page 29.*

## MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SOUTIEN À LA TRANSITION VERS L'EXPLOITATION

L'APWD a réussi à atteindre cet objectif stratégique en entamant la mise en œuvre du plan de préparation opérationnelle qui a été achevé au cours de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2021-2022, l'APWD a mis en œuvre les activités contenues dans le plan de préparation opérationnelle et a créé des groupes de travail pluridisciplinaires dédiés. L'APWD a également réengagé un conseiller externe pour effectuer une évaluation et une validation du calendrier du plan de préparation opérationnelle, qui énumère toutes les actions à réaliser pour être prêt le premier jour de la phase d'exploitation du projet. Le conseiller a également entrepris une évaluation de la capacité des ressources afin de soutenir la planification des besoins de l'APWD.

*Voir la section Préparer l'avenir du présent rapport à la page 45 pour plus d'informations sur la manière dont l'APWD a atteint cet objectif stratégique.*

## ASSURER UNE PREMIÈRE ANNÉE COMPLÈTE D'EXPLOITATION EFFICACE DU PONT INTERNATIONAL GORDIE-HOWE

Comme l'APWD a établi ses objectifs stratégiques selon un cycle de planification de cinq ans, ce dernier objectif ne sera pas atteint avant la première année complète d'exploitation, une fois que le Pont international Gordie-Howe sera ouvert à la circulation.



Un rendu de la liaison entre le point d'entrée américain et l'échangeur du Michigan.

# SURVOL DU PROJET

PAGE 21



Le projet du Pont international Gordie-Howe est une entreprise générationnelle unique. Ce projet va non seulement grandement améliorer le transport pour les voyageurs internationaux, il offrira également des emplois et des opportunités de croissance dans la région de Windsor-Détroit et comporte des caractéristiques qui le rendent vraiment unique.

Ce projet est livré par l'entremise d'un partenariat public-privé (PPP). Un PPP est une approche à long terme fondée sur les performances pour l'acquisition d'infrastructures publiques où le secteur privé assume une part importante des risques en matière de financement et de construction et assure le rendement de l'infrastructure, de la conception et la planification à l'entretien à long terme. Le projet compte quatre composantes : le pont, le PDE canadien, le PDE américain et l'échangeur du Michigan.



Un rendu du point d'entrée canadien, des postes de péage au pont.

# AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

PAGES 23-27



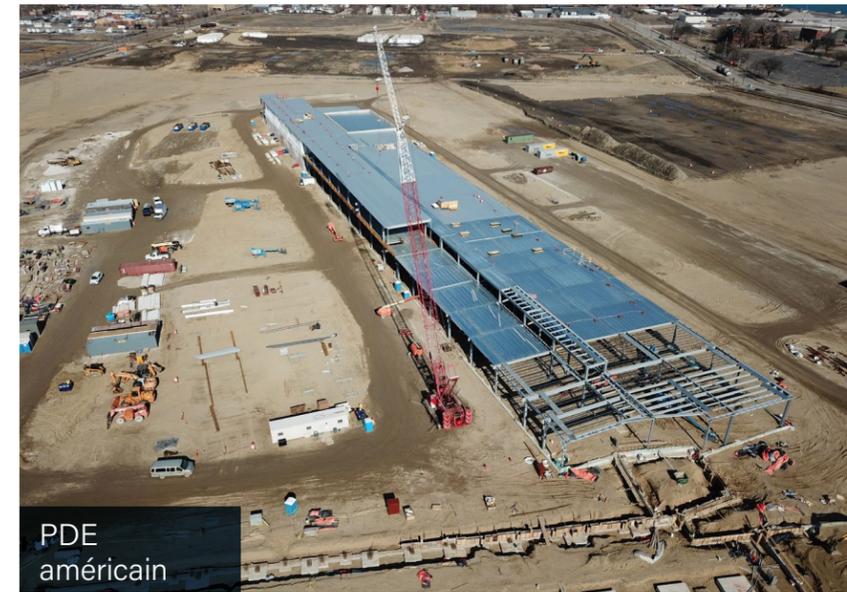
Les travaux de construction se poursuivent simultanément sur les quatre composantes du projet du Pont international Gordie-Howe tout au long de l'exercice 2021-2022.



Pont



PDE canadien



PDE américain



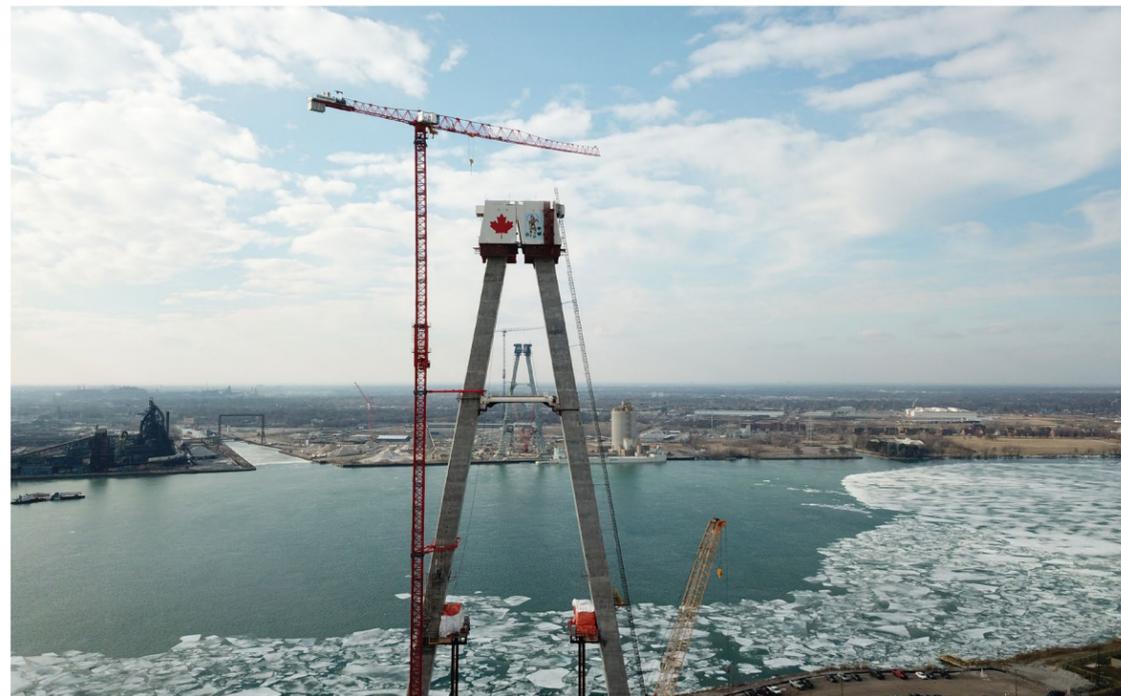
Échangeur du Michigan

# PONT INTERNATIONAL GORDIE-HOWE

Au cours de l'exercice 2021-2022, les travaux ont été achevés sur les jambes de la tour, le signe le plus visible de l'avancement du projet. Les tours, tant au Canada qu'aux États-Unis ont été construites jusqu'à 136 mètres (446 pieds) en 2021-2022. Également connu sous le nom de pylône inférieur, les jambes constituent la partie la plus longue des tours du pont.

L'achèvement des jambes de la tour est important. Il a permis de commencer les travaux dans la zone de transition pour construire la poutre transversale supérieure qui fusionnera les jambes de la tour en une seule structure.

Les travaux ont également progressé dans la construction des piles des travées latérales et arrière du pont. Il y a douze colonnes de piles au total, six dans chaque pays. Une fois terminées, les piles auront une hauteur comprise entre 15,6 mètres (51,1 pieds) et 26,6 mètres (87,3 pieds).



- ▶ Les tours du Pont international Gordie-Howe sont construites sur la terre ferme, sans piliers dans l'eau.
- ▶ Chaque tour du pont est fabriquée en béton armé coulé sur place au moyen de 29 « sauts » ou segments de jambes de tour.
- ▶ Une fois terminés, les pylônes s'élèveront à 220 mètres (722 pieds) de part et d'autre de la rivière Détroit,
- ▶ Le pont aura la plus longue portée principale de tous les ponts à haubans d'Amérique du Nord, soit 853 mètres (0.53 miles).
- ▶ Il sera doté de six voies pour la circulation des véhicules et d'une voie multiusage réservée aux piétons et aux cyclistes.
- ▶ Un pont avec approche unique de chaque côté de la traversée reliera les points d'entrée au Canada et aux États-Unis.

# POINT D'ENTRÉE CANADIEN

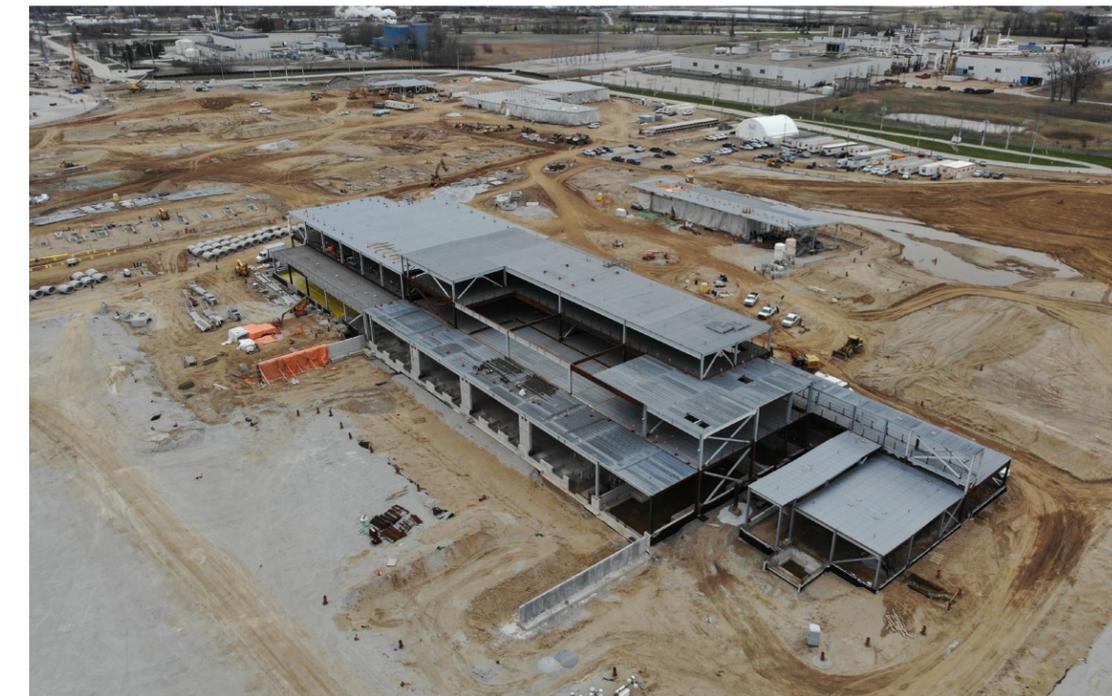
Les activités de construction en 2021-2022 au PDE canadien ont porté sur la construction de six bâtiments et structures.

Les travaux ont progressé sur le bâtiment d'entretien de 3 569 mètres carrés (38 416 pieds carrés) avec l'érection des structures en acier ainsi que l'aménagement intérieur, l'installation de la maçonnerie et les travaux mécaniques, électriques et de plomberie.

La construction du bâtiment principal, d'une superficie de 12 914 mètres carrés (139 000 pieds carrés), a commencé en avril 2021. Il s'agit de la structure la plus grande et la plus imposante du site du PDE. Les équipes ont terminé les travaux de fondation et ont porté leur attention sur le montage et la finition de la structure en acier, ainsi qu'aux travaux de raccordement aux services publics souterrains.

Les travaux de fondation ont été achevés au bâtiment d'inspection secondaire, d'une superficie de 510 mètres carrés (5 495 pieds carrés). Les travaux d'érection de la structure en acier et les services publics souterrains sont également commencés.

Les travaux de fondation ont également été achevés pour le bâtiment de traitement des clients, d'une superficie de 750 mètres carrés (8 180 pieds carrés). L'imperméabilisation, l'isolation et le remblayage ont progressé.



- ▶ La superficie totale sera de 53 hectares (130 acres).
- ▶ La zone paysagée totale sera de 10 hectares (24 acres).
- ▶ Le complexe comptera 11 structures, dont six bâtiments.
- ▶ La superficie totale des bâtiments sera de 12 438 mètres carrés (133 881 pieds carrés).

La dernière année a également marqué le début de la construction du bâtiment des services de péage avec le coffrage des fondations et les activités de bétonnage. Une fois terminé, le bâtiment aura une superficie de 472 mètres carrés (5 080 pieds carrés).

Les travaux ont également commencé sur le coffrage de fondation pour les voies d'inspection primaire, les cabines et l'auvent. Il y aura 12 cabines pour les véhicules de tourisme et les autobus et 12 cabines d'inspection pour les véhicules commerciaux, avec des aménagements pour cinq cabines commerciales supplémentaires pour une expansion future.

## POINT D'ENTRÉE AMÉRICAIN

La construction du point d'entrée américain a progressé en 2021-2022 avec la préparation du sol et le début de la construction de trois bâtiments différents.

Les travaux de fondation ont été achevés pour les bâtiments principal et commercial, qui auront une superficie de 18 142 mètres carrés (195 283 pieds carrés), ce qui en fera les plus grands bâtiments du PDE américain.

Les travaux ont progressé sur l'érection de la structure en acier et le raccordement aux services publics souterrains. La construction a également commencé au début de 2022 sur le bâtiment de sortie de 1 377 mètres carrés (14 831 pieds carrés). Les travaux de fondation ont été terminés pour permettre aux ouvriers de commencer l'érection de l'acier.

Les équipes ont terminé l'installation de 171 647 drains verticaux afin de créer une base solide pour accélérer la construction des installations. Les drains verticaux réduisent considérablement le temps de tassement, qui passe de plusieurs années à quelques mois, et permettent de poursuivre la construction dans les délais prévus.



- ▶ La superficie totale sera de 68 hectares (167 acres).
- ▶ La zone paysagée totale sera de 12 hectares (30 acres).
- ▶ Le complexe comptera 13 structures, dont six bâtiments.
- ▶ La superficie totale des bâtiments sera de 30 318 mètres carrés (326 335 pieds carrés).

L'excavation et la mise en place de remblais techniques se sont poursuivies dans d'autres zones du PDE pour préparer la construction de nouveaux bâtiments.

## L'ÉCHANGEUR DU MICHIGAN

Au cours de l'exercice 2021-2022, les travaux sur l'échangeur du Michigan ont progressé de la démolition des structures existantes à la réouverture de nouveaux ponts.

Les ponts routiers des rues Livernois et Springwells ont été ouverts au public alors que les travaux passaient à la phase suivante de démolition avec le retrait des ponts des rues Waterman, Dragoon et Green.

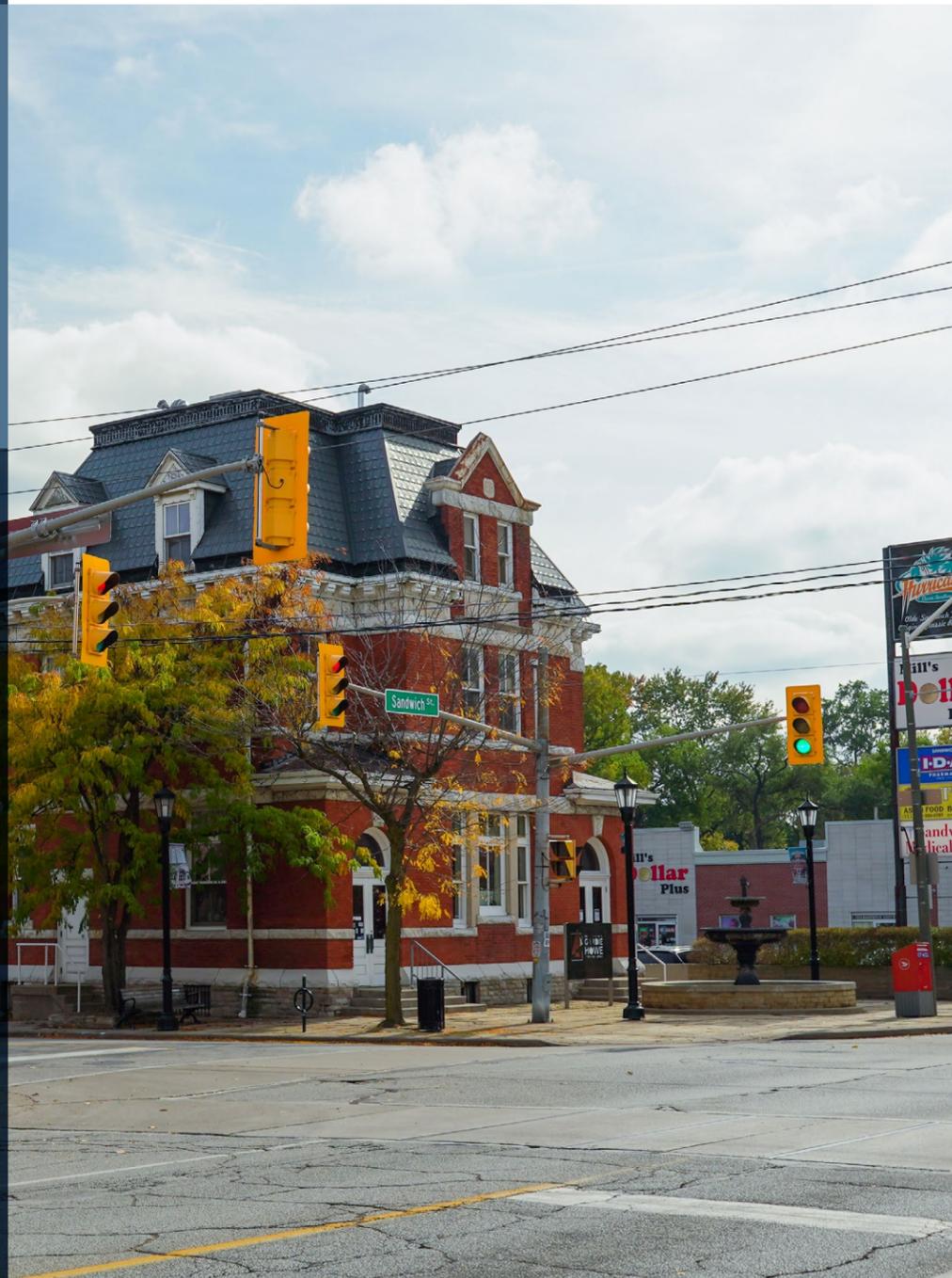
Le pont routier de la rue Clark a été fermé pour les travaux de construction. Les travaux ont également commencé sur les nouvelles bretelles reliant l'I-75 au PDE américain. Les activités comprenaient le battage de pieux, la construction de semelles en béton et de piliers. La première phase des travaux s'est concentrée sur le côté nord des bretelles et se déplacera vers le sud en direction du PDE au cours des prochaines années.



- ▶ Le projet de l'échangeur du Michigan couvrira environ trois kilomètres (1,8 mile) de l'I-75 entre les rues Springwells et Clark.
- ▶ Plus d'une douzaine de ponts routiers et piétonniers traversant l'I-75 devront être construits dans le cadre du projet.
- ▶ La longueur des projets de routes et de ponts dans le cadre de l'échangeur du Michigan variera de 30 mètres (98 pieds) à 518 mètres (1 700 pieds).

# ENGAGEMENT ET AVANTAGES POUR LA COMMUNAUTÉ

PAGES 29-33



## ENGAGEMENT

Nos bureaux communautaires de Sandwich et du sud-ouest de Détroit permettent à l'équipe du projet et aux membres de la communauté de rester en contact. Bien que nos bureaux communautaires soient restés fermés au cours de cet exercice en raison de la pandémie, l'équipe de projet est restée en contact avec le public par le biais du numéro sans frais, de courriels et de messages directs sur les médias sociaux. Les bulletins d'information trimestriels, les avis de construction, les rencontres communautaires trimestrielles et d'autres réunions sur divers sujets ne sont que quelques-uns des moyens utilisés par l'équipe de projet pour informer les résidents et les entreprises à proximité des travaux à venir et recueillir leurs commentaires.

PLUS DE **3000**  
PARTIES PRENANTES  
MOBILISÉES

**37**  
PRÉSENTATIONS

PLUS DE **125**  
ÉVÉNEMENTS VIRTUELS DE  
COMMUNICATION EXTERNE

**5**  
SUJETS DE  
CONSULTATION

**646**  
DEMANDES DE  
RENSEIGNEMENTS  
TRAITÉES

**30**  
BULLETINS  
ÉLECTRONIQUES  
ENVOYÉS



# AVANTAGES POUR LA COMMUNAUTÉ

Le plan d'avantages pour la communauté du Pont international Gordie-Howe améliore la qualité de vie des résidents de Sandwich et l'ouest de Windsor et de Delray et le sud-ouest de Détroit. L'équipe du projet s'est associée à de nombreux partenaires communautaires pour offrir des programmes qui aident les entreprises et les entrepreneurs locaux à développer leurs idées, créer un sentiment d'appartenance pour les jeunes et améliorer l'infrastructure des parcs de la ville. Ces exemples de projets d'avantages pour la communauté découlent tous de la consultation approfondie qui a été entreprise pour s'assurer que le plan d'avantages pour la communauté reflète les priorités communautaires des deux côtés de la frontière.

## STRATÉGIE D'INFRASTRUCTURE DU VOISINAGE

La stratégie d'infrastructure du voisinage comprend un investissement direct de 20 millions de dollars canadiens dans les communautés de Sandwich et de l'ouest de Windsor et de Delray et du sud-ouest de Détroit.



**Programme Ujima, United Way  
Centraide du comté de Windsor-Essex**

Le premier versement d'un engagement financier de quatre ans a permis de soutenir le nouveau programme Ujima, qui offre un soutien et des programmes culturels aux jeunes Noirs. Élaboré à partir des commentaires des étudiants et des intervenants noirs participant au programme On Track to Success de Centraide, le programme Ujima comprend un volet de mentorat communautaire, un soutien au bien-être mental, des activités d'exploration culturelle et des événements sociaux.



**Améliorations du parc McKee,  
ville de Windsor**

La ville de Windsor a accepté un investissement ponctuel pour soutenir la construction d'un nouveau belvédère et l'amélioration de la promenade du parc McKee. La construction devrait commencer en mai 2022 et le parc sera prêt à accueillir les résidents locaux et les visiteurs plus tard en été.



**Programme Bridge to Prosperity,  
Southwest Detroit Business Association**

Au cours de sa deuxième année de financement, la SDBA a continué à offrir un accompagnement et un soutien technique aux entrepreneurs et aux entreprises locales par le biais de son programme Bridge to Prosperity. Dans l'intention de mettre en contact les entrepreneurs issus des minorités ethniques et les propriétaires d'entreprises immigrées avec l'accès à l'aide financière et technique, le programme s'est poursuivi dans un format virtuel pendant la pandémie.



Plus de **490 000 DOLLARS CANADIENS**

de fonds pour les avantages pour la communauté ont été débloqués au cours de l'exercice financier pour soutenir la réalisation d'initiatives dans les quartiers de Sandwich et l'ouest de Windsor et de Delray et le sud-ouest de Détroit.



**32**

demandes reçues dans le cadre de la campagne 2021 d'investissement dans les organismes communautaires et 8 projets ont été sélectionnés pour financement.

## INVESTISSEMENT DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 2021

La stratégie d'infrastructure du voisinage du plan d'avantages pour la communauté comprend un engagement à fournir une allocation d'investissement annuelle de 100 000 dollars canadiens pour les organismes communautaires situés ou desservant les résidents de Sandwich et de l'ouest de Windsor ou de Delray et du sud-ouest de Détroit pendant cinq ans de 2020 à 2024.

Dans le cadre de l'initiative d'investissement des organismes communautaires, les organismes admissibles peuvent présenter des demandes de financement allant de 1 00 à 25 000 dollars canadiens pour des événements, des programmes et des améliorations de l'infrastructure.

### **First Latin American Baptist Church of Detroit - Centre de services récréatifs communautaires**

Une subvention de 25 000 dollars canadiens a permis de rénover le centre de loisirs communautaire, qui sera un lieu de rassemblement de la communauté locale pour la programmation et la fraternisation.



### **Clark Park Coalition - Carnaval d'hiver du sud-ouest de Détroit 2022 au parc Clark**

En 2021, la Clark Park Coalition a reçu 3 000 dollars canadiens pour l'organisation d'un carnaval d'hiver de cette année dans le parc Clark. Cet événement gratuit a attiré environ 2 000 personnes pour des jeux et des divertissements hivernaux.



### **Border City Athletics Club - Women Can/Girls Can Summit Series**

La Girls Can Summit Series a donné l'occasion à plus de 70 filles de BIPOC d'être physiquement actives et de rencontrer des olympiennes.



*Une liste complète des investissements dans les organismes communautaires pour 2021 est disponible sur le site [GordieHoweInternationalBridge.com](http://GordieHoweInternationalBridge.com). Ces subventions doivent être utilisées entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022*



## **PROGRAMME DE RÉNOVATION DE MAISONS DE DELRAY**

La première année complète du programme de rénovation de maisons de Delray a permis de tirer de nombreuses leçons et de dresser une liste de maisons en cours de réparation. Ce programme gratuit propose des réparations de toitures, de fenêtres et de systèmes CVC aux maisons situées près du PDE américain. L'équipe du projet étendra la zone desservie par le programme vers l'ouest au cours de sa deuxième année.

# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PARTICIPATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La stratégie de développement et de participation de la main-d'œuvre est axée sur l'engagement des entreprises et la création de possibilités d'emploi. Elle se concentre sur le soutien de la main-d'œuvre, la formation et les possibilités de préapprentissage et d'apprentissage.

## PARTENARIAT POUR LA MAIN-D'ŒUVRE

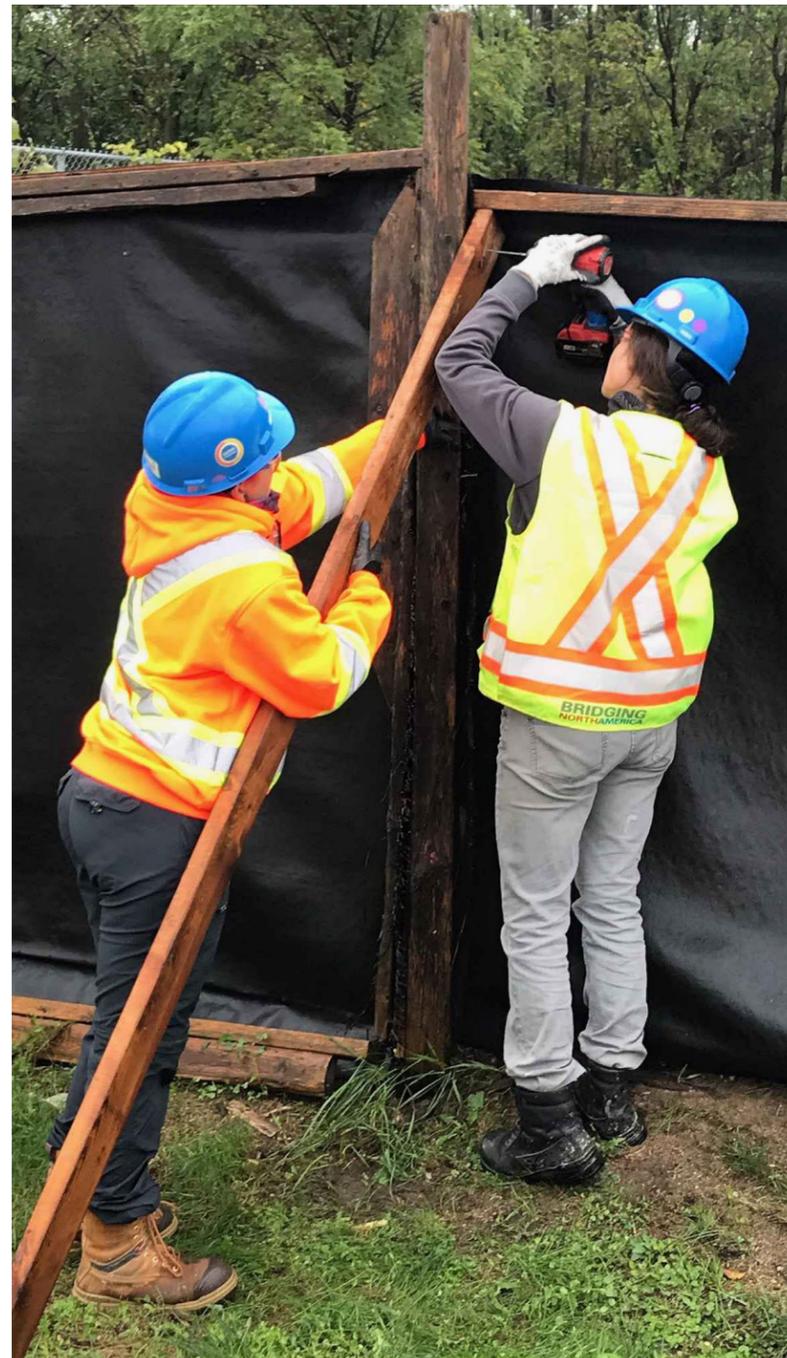
### Women's Enterprise Skills Training of Windsor Inc.

BNA s'est associée à "Women's Enterprise Skills Training of Windsor Inc." (WEST), proposant des visites et des séances d'information aux participantes des programmes de WEST. BNA a embauché trois femmes issues du programme "Introduction to Construction and Craft Trades for Women" de WEST.

### Focus: HOPE

La BNA s'est associée à l'organisation à but non lucratif basée à Détroit, Focus : HOPE, pour soutenir des initiatives de formation et de développement des compétences pour les demandeurs d'emploi locaux. La BNA parraine les diplômés du programme de formation de cinq semaines vers un apprentissage de charpentier ou offre d'autres possibilités d'emploi aux candidats qualifiés. La première cohorte de 12 participants a terminé le programme en janvier 2022.

## ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DANS LES



## ÉCOLES

### Académie de construction du Conseil scolaire de district catholique de Windsor-Essex

En décembre 2021, l'équipe du Pont international Gordie-Howe a fait une présentation devant plus de 700 élèves du secondaire de l'Académie de construction du Windsor-Essex Catholic District School Board. Les élèves ont pu découvrir ce que signifie travailler sur un projet exceptionnel de la part d'un chef de chantier, d'un grutier, d'un électricien et d'un maçon. Plus de 33 classes ont participé à la présentation.

### Le Randolph Career and Technical Center

L'équipe du projet a tissé des liens étroits avec le Randolph Career and Technical Center du Detroit Public Schools Community District, en participant régulièrement à des salons de l'emploi, à des événements sur les métiers de la construction et à des journées de simulation d'entretien pour aider à préparer les étudiants au monde réel.



### AU COURS DE L'EXERCICE 2021-2022:

Plus de **2 044** personnes affectées au projet au Canada et aux États-Unis

**78** préapprentis ou apprentis ont été embauchés pour travailler au projet

**57** entreprises locales de la région de Windsor ou de la ville de Détroit ont fourni des biens ou des services au projet

# DURABILITÉ

PAGES 35-39



L'un des objectifs de la Stratégie nationale de développement durable du Canada est une infrastructure moderne et résiliente. La conception, la construction et l'exploitation du projet du Pont international Gordie-Howe s'inscrivent dans une approche durable globale visant à soutenir activement des communautés dynamiques et à optimiser les impacts environnementaux d'une manière socialement responsable.

Les installations des PDE canadien et américain sont conçues pour répondre à la norme LEED v4 Argent. Tant pour le pont que pour les routes environnantes, en décembre 2021, l'APWD et BNA ont reçu le prestigieux prix Envision™ Platinum. Cette homologation est la plus haute distinction possible de l'Institute for Sustainable Infrastructure (ISI) qui reconnaît les efforts déployés pour atteindre les normes de développement durable et de performance environnementale à chaque étape d'un projet d'infrastructure, de la conception à la construction et à la mise en œuvre. Les certifications LEED et Envision assureront la longévité du bâtiment tout en minimisant son impact environnemental.

En 2021, l'APWD a créé un comité de gestion de la durabilité responsable de surveiller les objectifs de durabilité qui font partie intégrante de l'accord de projet et de mettre en œuvre des programmes obligatoires ou volontaires de lutte contre le changement climatique. L'APWD estime que notre gestion nécessite un engagement commun envers les principes du développement durable, de la fourniture d'avantages sociaux, de la protection et de l'amélioration de l'environnement.

L'APWD, le MDOT et BNA s'engagent à protéger l'environnement sur le site du Pont international Gordie-Howe et ses environs. Une approche diversifiée est mise en œuvre pour limiter tout effet négatif potentiel sur l'environnement naturel, les ressources culturelles et les résidents et entreprises à proximité. Au moyen d'inspections quotidiennes, plusieurs composantes environnementales intégrées sont régulièrement évaluées afin de déterminer l'efficacité des mesures actuelles et d'orienter les aménagements à venir. Sur les chantiers canadiens et américains du projet, un certain nombre de catégories d'impacts environnementaux ont été identifiées pour être surveillées et atténuées tout au long de la durée de vie du projet. Ces travaux sont conformes aux engagements pris dans le rapport d'évaluation environnementale et le rapport approuvé d'évaluation du gouvernement fédéral au Canada et la déclaration d'impact environnemental et le rapport de décision aux États-Unis.



Un rendu de l'aménagement paysager au point d'entrée américain.

Les faits saillants des activités de 2021-2022 sont les suivants :

#### CANADA :

- ▶ Des mesures d'atténuation de la nidification des oiseaux mises en œuvre sur l'ensemble du site canadien à l'aide de diverses méthodes comme la fauconnerie et les patrouilles de chiens.
- ▶ La conception de la clôture permanente pour les espèces en péril a été achevée, et l'installation de la clôture s'est terminée à la fin de 2021.
- ▶ Une cartographie des espèces envahissantes a été effectuée. Des applications d'herbicides ont été réalisées pour contrôler les espèces envahissantes sur les terrains du PDE.
- ▶ Le contrôle régulier de la qualité de l'air et l'entretien de la végétation se sont poursuivis.

#### ÉTATS-UNIS :

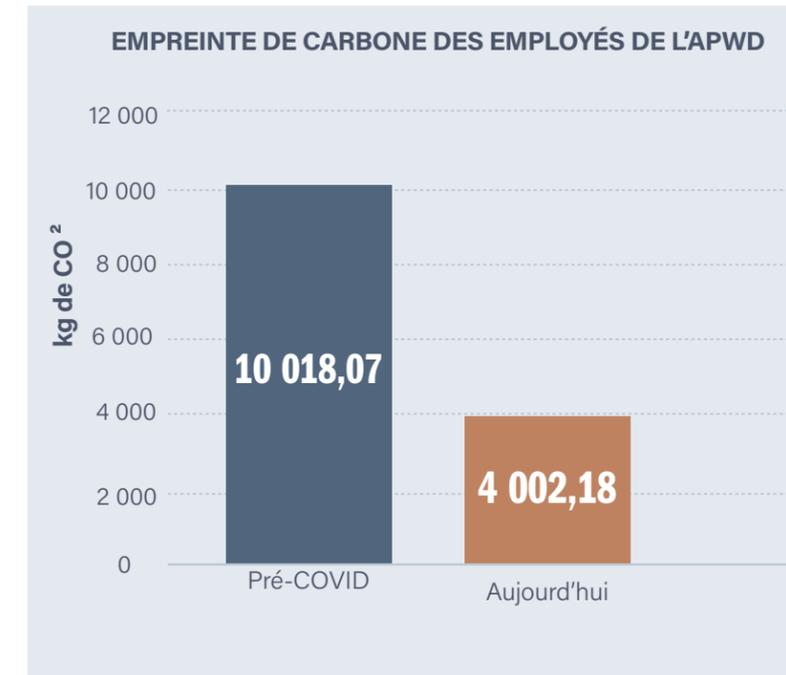
- ▶ Des inspections régulières de la qualité de l'eau et des mesures de contrôle des sols, de l'érosion et des sédiments ont été menées dans toutes les zones de construction actives en coordination avec le MDOT.
- ▶ L'échantillonnage continu des matériaux d'excavation s'est poursuivi et les matériaux ont été réutilisés sur l'ensemble du site pour la mise en place de remblais de surcharge afin d'accélérer la consolidation du sol.
- ▶ Le contrôle régulier de la qualité de l'air et l'entretien de la végétation se sont poursuivis.



Un rendu de l'aménagement paysager et des voies d'inspection au point d'entrée américain.

#### EMPREINTE CARBONE

L'APWD est consciente de l'impact de ses activités sur l'environnement. Depuis que nous avons adopté un environnement de travail hybride, nous avons réduit notre empreinte carbone globale de 40 % en ce qui concerne les déplacements de nos employés pour se rendre au travail.



\*Calcul basé sur une enquête auprès des employés avec 54 répondants.



Un rendu de la voie multiusage au point d'entrée américain.



« L'équipe du projet du pont international Gordie Howe reconnaît l'importance de la création d'emplois et de la stimulation de l'économie tout en contribuant à une culture respectueuse de l'environnement. Nous croyons en l'importance de protéger les communautés des impacts du changement climatique, de préserver des écosystèmes sains, de construire des communautés sûres et durables et de conserver les ressources pour les générations futures. »

- Grant Hilbers, APWD, vice-président, ingénierie



« Ce projet est un symbole de la coopération internationale entre deux grandes nations. Il prouve que lorsque nous travaillons ensemble et apprenons les uns des autres, nous pouvons obtenir des résultats qui profitent aux gens, la planète, et améliorer la prospérité économique. Le degré d'intégration de la durabilité dans les processus de conception et de prise de décision de ce projet est impressionnant. L'équipe mérite d'être félicitée pour son leadership en matière de durabilité. »

- Melissa Peneycad, directrice générale d'ISI

# SANTÉ ET SÉCURITÉ

PAGES 41-43



## PROTÉGER NOTRE PERSONNEL

La santé et la sécurité de notre équipe ont toujours été et continuent d'être primordiales.

C'est pourquoi l'APWD et BNA travaillent en collaboration à la création d'un environnement de travail sûr.

Au cours du dernier exercice, BNA et ses sous-traitants ont franchi le cap des quatre millions d'heures de travail sans incident entraînant une perte de temps (IEPT). Il s'agit d'un indicateur de sécurité important pour tout projet de construction. Cela s'ajoute aux mesures de sécurité mises en place pour se protéger contre la propagation de la COVID-19 dans le cadre d'un régime de santé et de sécurité robuste visant à assurer la sécurité des travailleurs sur le chantier.

En reconnaissance de notre culture de la sécurité, l'Infrastructure Health and Safety Association (IHSA) a décerné au comité mixte de santé et de sécurité de l'APWD-BNA son prix John M. Beck. Ce prix reconnaît les contributions qu'un comité mixte sur la santé et la sécurité (CMSS) de l'industrie de la construction de l'Ontario a apportées à la santé et à la sécurité au cours de l'année précédente. Le comité de sélection a souligné le leadership extraordinaire, l'initiative, la créativité et l'innovation dans l'élaboration de politiques, de procédures, d'outils ou de communications visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs sur le chantier de construction.



« Le personnel travaillant sur le projet du Pont International Gordie-Howe est notre plus grand atout. Les équipes mixtes de santé et de sécurité de l'Autorité du pont Windsor-Détroit et de Bridging North America doivent être félicitées pour leurs efforts et leur dévouement afin de garantir que tous les employés restent en sécurité au travail et puissent rentrer chez eux auprès de leur famille à la fin de chaque journée de travail. »

– Bryce Phillips, PDG, APWD



# PLANIFIER L'AVENIR

PAGE 45



L'APWD prépare activement le jour de l'ouverture du Pont International Gordie-Howe et au-delà. L'un des principaux domaines d'intérêt est le péage. En collaboration avec BNA et nos conseillers techniques, l'APWD étudie comment adopter une approche axée sur le client pour notre infrastructure de péage, afin d'assurer une circulation efficace et efficiente des personnes et des marchandises sur le passage frontalier terrestre commercial le plus fréquenté entre le Canada et les États-Unis.

Au cours de l'exercice, nous avons examiné la fonctionnalité de performance de notre système de péage et déterminé les types de mécanismes de paiement qui seront acceptés aux 16 postes de péage, évalué l'utilisation des transpondeurs dans la voie de perception électronique du péage et détaillé les règles commerciales associées aux comptes de transpondeurs. Nous avons également exploré l'interopérabilité avec d'autres services de péage. Ces efforts se poursuivront au cours du prochain exercice.

Le projet du Pont international Gordie-Howe offre l'occasion de définir une nouvelle direction susceptible de soutenir l'avenir économique de Windsor-Essex et de Détroit. En se tournant vers l'avenir et en explorant de nouvelles avenues, la région sera en mesure de tirer le maximum de bénéfices économiques de cet investissement et pourra en récolter les fruits pendant de nombreuses années. Au cours de l'exercice financier, l'APWD s'est efforcée de favoriser une culture axée sur l'esprit d'entreprise et l'innovation dans la région, tout en encourageant les investissements commerciaux dans les secteurs clés. Ce travail se poursuivra au cours des prochaines années, alors que nous travaillons à l'ouverture du pont. Les propriétaires d'entreprises et les entrepreneurs sont encouragés à adopter des solutions créatives pour tirer parti du projet du Pont international Gordie-Howe afin de favoriser l'économie de la région de Windsor-Essex et au-delà.



Un rendu des cabines de péage au point d'entrée canadien.

# PRIX

PAGES 47-49



## UN PROJET PRIMÉ

L'équipe du projet du Pont international Gordie-Howe a eu l'honneur de recevoir dix distinctions au cours de l'exercice 2021-2022. Ces prix soulignent le travail acharné du personnel de l'APWD et de BNA, qui s'est engagé à respecter les normes les plus élevées dans la réalisation de ce projet historique.

### PRIX D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

L'association nationale des professionnels de l'environnement (NAEP), basée aux États-Unis, a reconnu que le programme de gestion et de conformité environnementale post-NEPA du projet en lui décernant son prix d'excellence environnementale pour la meilleure technologie disponible ou innovante. Le prix récompense le travail de l'APWD avec BNA et le ministère des Transports du Michigan (MDOT) dans leur évaluation continue d'un large éventail de facteurs environnementaux et dans la mise en œuvre des mesures correspondantes pour éviter, minimiser et atténuer les impacts.

### PRIX INNOVATION SPOTLIGHT DE CANBIM

Lors de la remise des prix Innovation Spotlight 2021 par CanBIM, AECOM, en tant que responsable de la conception au sein de l'équipe de conception-construction de Bridging North America, a reçu un total sans précédent de trois prix pour son travail sur le projet du Pont international Gordie-Howe. La liste des honneurs comprend le prix Design & Engineering, le prix Global Envoy et le prix Best in Innovation.

### EMPLOYEUR DE L'ANNÉE 2021 POUR LES PROGRAMMES DE STAGES ET D'APPRENTISSAGE COOPÉRATIF

L'Université de Windsor a décerné à l'APWD le prix de l'employeur de l'année 2021 pour les programmes de stages et d'apprentissage coopératif. C'est la quatrième année consécutive que l'APWD reçoit ce prix, qui récompense les organisations qui ont créé des expériences de stage exceptionnelles.

### PRIX JOURNEY TOWARDS SUCCESS

Women's Enterprise Skills Training (WEST) de Windsor a décerné à BNA son prix Journey Towards Success. Ce prix récompense la stratégie de développement et de participation de la main-d'œuvre dans le plan d'avantages pour la communauté. Cette stratégie fait participer les entreprises et les parties prenantes en offrant des possibilités liées à la main-d'œuvre, à la formation et au programme de préapprentissage et d'apprentissage.





### PRIX OVATION DE L'IABC

L'APWD a été récompensée par l'International Association of Business Communicators (IABC), section de Toronto, qui lui a décerné un prix du mérite Ovation dans la catégorie Gestion et communications relatives à l'intervention et au rétablissement pendant la pandémie de COVID-19. C'est la première année que l'IABC décerne un prix dans cette catégorie afin de reconnaître le rôle essentiel que jouent les communications pour informer, protéger et mobiliser les gens pendant la pandémie.

### PRIX VIRTUOSO DE L'IABC

L'APWD a reçu un prix de mérite Virtuoso de la part de la section de London de l'International Association of Business (IABC), dans la catégorie Gestion et communications relatives à l'intervention et au rétablissement pendant la pandémie de COVID-19.

Le comité de sélection de l'IABC a reconnu les efforts de l'APWD pour comprendre les besoins de ses publics clés, l'utilisation de messages clairs et cohérents et l'utilisation exceptionnelle de la recherche et de l'analyse pour informer la direction et les tactiques des activités de l'APWD. Ils ont également commenté la gestion des défis technologiques tout en maintenant un engagement envers la transparence et l'engagement public.



« Être reconnu par dix prix est tout simplement une réussite exceptionnelle. C'est la preuve que lorsque nous travaillons ensemble, nous pouvons obtenir des résultats remarquables. Je félicite notre personnel et nos partenaires pour leur dévouement et leur travail acharné. Ces accomplissements ajoutent de la crédibilité lorsque nous parlons du projet primé du Pont international Gordie-Howe. »

– Bryce Phillips, PDG, APWD

Photo : Bryce Phillips, PDG, APWD et Michael Hatchell, PDG, BNA

# RÉSULTATS FINANCIERS

PAGES 51-93



## RÉSULTATS FINANCIERS DE 2021-2022

### APERÇU

L'exercice financier 2021-2022 représentait la huitième année d'activité de l'APWD et la quatrième année de construction du projet du pont international Gordie-Howe. BNA a poursuivi la construction et la préparation du site, les travaux de conception restants sur les composantes du projet et l'approvisionnement en matériaux et services.

Les charges ont augmenté par rapport à l'année précédente, principalement en raison des travaux de l'échangeur I-75 et des travaux routiers connexes, de l'augmentation des frais juridiques et de l'amortissement de la route d'accès au périmètre (RAP). Les immobilisations corporelles continuent d'augmenter à mesure que BNA mène ses activités de construction, de conception et d'approvisionnement, et à mesure que des propriétés sont acquises et que les coûts connexes sont engagés au Michigan.

Il incombe à BNA d'investir ses propres fonds dans le projet d'un montant équivalent à 15 % des coûts de construction et des activités sans rapport avec la construction, soit 574,8 millions de dollars, montant seuil stipulé dans l'accord de projet avec BNA. BNA a versé ses fonds dans le projet avant de facturer l'APWD pour le projet. Le montant est comptabilisé comme montant dû au partenaire privé dans l'état de la situation financière; l'APWD remplira cette obligation au moyen de paiements en capital qui commenceront au moment de la mise à disposition du point d'entrée canadien à l'APWD.

Au cours de l'exercice 2021-2022, l'APWD a également continué de promouvoir les objectifs, activités et résultats attendus suivants :

1. Continuer à exécuter le mandat de l'APWD;
2. Renforcer les relations développées avec Bridging North America afin que les décisions soient prises en connaissance de cause;
3. Poursuivre l'engagement pris par les parties prenantes et l'actionnaire pour maintenir le soutien;
4. Préparer et mettre en œuvre le plan de soutien à la transition vers l'exploitation.

# ÉTAT DES RÉSULTATS

## PRODUITS

Les produits de 3,5 millions de dollars de l'APWD (2021 : 1,5 million de dollars) découlent essentiellement des recettes tirées des opérations de 3,2 millions de dollars (2021 : 0,2 million de dollars) et des intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie de 0,3 million de dollars (2021 : 0,6 million de dollars).

## CHARGES

L'APWD a engagé 148,0 millions de dollars (2021 : 134,8 millions de dollars) en charges directes pour soutenir le projet. Les charges directes ont augmenté par rapport à l'année précédente, principalement en raison des travaux de l'échangeur I-75 et des travaux routiers connexes, des services juridiques en appui à la construction et de l'amortissement de la route d'accès au périmètre (RAP). Au cours de l'exercice précédent, l'APWD a déclaré une perte de valeur de 4,4 millions de dollars en réduction de la valeur d'éléments d'actifs endommagés, ce qui ne constituait pas un facteur dans les états de l'exercice actuel.

Les coûts des services internes représentent les dépenses de l'APWD en appui au projet du Pont international Gordie-Howe, principalement les salaires et les avantages sociaux du personnel de soutien. L'APWD a engagé des charges de 15,8 millions de dollars pour les services internes (2021 : 9,9 millions de dollars).

Le tableau ci-après présente la répartition des charges selon leur catégorie.

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Coûts I-75	<b>107 079</b>	93 384
Salaires et avantages sociaux	<b>15 713</b>	14 911
Amortissement	<b>12 269</b>	10 542
Services juridiques	<b>7 661</b>	5 172
Perte de change	<b>5 672</b>	-
Assurances	<b>5 034</b>	5 087
Services professionnels	<b>4 790</b>	3 786
Améliorations aux routes locales	<b>1 749</b>	2 855
Loyer	<b>1 013</b>	1 012
Bureau et entretien	<b>918</b>	886
Perte de valeur	<b>587</b>	4 409
Impôt foncier	<b>354</b>	490
Terrains au Michigan	<b>300</b>	1 002
Paiements de transfert à l'Autorité internationale	<b>270</b>	240
Autres	<b>116</b>	88
Frais de déplacement	<b>105</b>	10
Réparations et entretien	<b>83</b>	131
Avantages communautaires	<b>2</b>	692
	<b>163 715</b>	144 697

Comme l'échangeur I-75 sera transféré à l'État du Michigan à l'achèvement du projet, tous les coûts y afférents sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts associés à l'I-75 concernent principalement les coûts de construction, de mobilisation et de conception engagés par BNA ainsi que d'autres services professionnels liés à la conception et à l'ingénierie de l'échangeur de l'I-75. Les coûts de l'I-75 ont été plus élevés qu'au cours de l'exercice précédent en raison de l'engagement par BNA de coûts importants associés aux activités de construction.

Les frais juridiques de 7,7 millions de dollars (2021 : 5,2 millions de dollars) ont augmenté au cours de l'exercice précédent vu que BNA a fourni plusieurs avis revendiquant le droit à une compensation et à une aide en vertu de l'accord de projet.

L'amortissement est principalement attribuable à la route d'accès périphérique (RAP), une route construite autour du périmètre du point d'entrée canadien, ainsi qu'à la l'amortissement associé au bail immobilier avec le Michigan. La RAP sera transférée à la ville de Windsor une fois la construction terminée. L'augmentation de l'amortissement est attribuable à la mise en service de la RAP pour tout l'exercice et aux coûts supplémentaires associés au bail immobilier avec le Michigan.

Les pertes de valeur ramènent les éléments d'actifs endommagés à leur valeur de réalisation nette. L'APWD a engagé des pertes de valeur envers la construction en cours de 0,6 million de dollars (2021 : 4,4 millions de dollars).

## PAIEMENTS DE TRANSFERTS - CRÉDITS

Afin de financer ses activités, l'APWD a reçu 462,0 millions de dollars (2021 : 463,8 millions de dollars) en crédits et a terminé l'exercice avec un excédent d'exploitation de 276,8 millions de dollars (2021 : 302,5 millions de dollars); l'APWD a remis 25,0 millions de dollars (2021 : 18,1 millions de dollars) de crédits non dépensés au gouvernement. L'excédent est principalement lié aux crédits utilisés pour acquérir des immobilisations corporelles. La plupart des crédits jusqu'à présent ont été utilisés pour financer les coûts en capital de l'APWD.

Les crédits ont été utilisés pour financer les activités de BNA, les activités d'acquisition de propriétés dans le Michigan, les coûts de conception et d'ingénierie et les opérations de l'APWD.

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

## DETTE NETTE

Au 31 mars 2022, la dette nette de l'APWD était de 832,6 millions de dollars (2021 : 662,3 millions de dollars). Les actifs financiers de 118,1 millions de dollars (2021 : 165,1 millions de dollars) se composaient principalement de 115,2 millions de dollars en trésorerie et trésorerie affectée, et de 2,8 millions de dollars en sommes à recevoir (2021 : 133,7 millions de dollars et 31,4 millions de dollars), compensés par des passifs de 950,7 millions de dollars (2021 : 827,4 millions de dollars).

Au 31 mars 2022, l'APWD disposait de trésorerie de 28,9 millions de dollars (2021 : 42,3 millions de dollars) et détenait un solde en trésorerie affectée de 86,3 millions de dollars dans un compte de garantie bloqué (2021 : 91,4 millions de dollars). Ces fonds se trouvent dans un compte de garantie bloqué en dollars américains pour financer l'acquisition de propriétés aux États-Unis et d'autres activités au Michigan. L'APWD est tenue de financer les activités budgétées menées au Michigan au début de chaque trimestre à partir du compte de garantie bloqué.

Les sommes à recevoir concernent principalement la TVH recouvrable. L'APWD s'attend à récupérer 100 % de la TVH sur les dépenses directement liées à la construction (y compris la conception, l'ingénierie, le remblai de l'esplanade, le déplacement des services publics, etc.) et environ 70 % de la TVH pour ses dépenses opérationnelles.

Les créiteurs et charges à payer s'élevant à 85,8 millions de dollars au 31 mars 2022 (2021 : 57,6 millions de dollars) comprenaient des créiteurs et des charges à payer pour les activités de BNA, les activités du Michigan, les services de consultation en ingénierie, les frais juridiques et d'autres services de consultation. L'augmentation découle principalement d'activités de BNA associées au projet.

Le passif relatif aux avantages sociaux accumulés de 1,6 million de dollars (2021 : 1,5 million de dollars) représente le passif pour les primes et la paie de vacances des employés. L'APWD a enregistré une provision environnementale de 8,9 millions de dollars au 31 mars 2022 (2021 : 4,5 millions de dollars) en prévision des coûts de décontamination des propriétés.

Les retenues de garanties représentent un montant temporairement retenu par l'APWD sur le total dû aux entrepreneurs pour s'assurer qu'ils remplissent leurs obligations. Les contrats exigent que l'APWD paie les retenues au quasi-achèvement des contrats individuels respectifs. Les retenues de garanties de 213,7 millions de dollars (2021 : 143,2 millions de dollars) se compose principalement de la retenue due à BNA.

Le montant dû au partenaire privé représente le passif de l'APWD envers BNA pour la contribution de BNA qui s'élève à 15 % des coûts de conception et de construction. L'APWD remboursera BNA au moyen de paiements en capital, qui commenceront au moment du transfert du point d'entrée canadien à l'APWD.

## ACTIFS NON FINANCIERS

L'APWD détenait des immobilisations corporelles d'une valeur de 2 530,8 millions de dollars au 31 mars 2022 (2021 : 2 073,5 millions de dollars). Il s'agit principalement de coûts capitalisés liés au projet du pont international Gordie-Howe (construction en cours), de terrains loués au Michigan, de la contribution de terrains par Infrastructure Canada et de la route d'accès périphérique liée au point d'entrée canadien.

Les actifs de construction en cours de 2 176,5 millions de dollars (2021 : 1 715,7 millions de dollars) comprennent les coûts de la construction du pont et des points d'entrée canadien et américain. La construction en cours comprend les coûts capitalisés liés aux activités de BNA (construction, mobilisation, conception, administration et financement), au déplacement des services publics, aux services professionnels comme l'ingénieur du propriétaire et aux travaux préliminaires sur les terrains canadiens. L'augmentation d'une année sur l'autre est principalement due aux activités de BNA et de l'ingénieur du propriétaire.

Le tableau ci-après présente la répartition des actifs liés à la construction en cours.

(en milliers de dollars)

	<b>31 Mar 2022</b>	31 Mar 2021
Pont	<b>919 960</b>	706 669
Point d'entrée américain	<b>659 247</b>	510 344
Point d'entrée canadien	<b>597 269</b>	498 675
	<b>2 176 476</b>	1 715 688

Le 3 juillet 2018, l'APWD a signé un contrat-cadre de location avec le Michigan pour certaines propriétés qui ont été acquises par ce dernier. Au fur et à mesure que les propriétés sont acquises et qu'elles satisfont aux conditions nécessaires, elles sont intégrées au contrat-cadre de location et reclassées des charges payées d'avance aux immobilisations corporelles. Le montant transféré au cours de l'exercice précédent était de 95,8 millions de dollars; au 31 mars 2021, toutes les propriétés du Michigan avaient été transférées aux immobilisations corporelles.

Le 1er juillet 2017, l'APWD a signé un bail foncier avec Infrastructure Canada pour des terrains canadiens. Conformément aux dispositions de l'Accord sur le passage, il n'y a aucune contrepartie pour le bail. Les terrains loués constituent un avantage considérable pour l'APWD; par conséquent, celle-ci a reconnu, dans ses états financiers, que le bail constituait une immobilisation corporelle à la valeur comptable consignée par Infrastructure Canada de 64,9 millions de dollars en 2018.

Les charges payées d'avance de 7,2 millions de dollars (2021 : 12,0 millions de dollars) se composent principalement de 7,0 millions de dollars d'assurance prépayée (2021 : 11,7 millions de dollars) associée principalement au programme d'assurance contrôlé par le propriétaire de l'APWD pour les assurances relatives à la construction du projet.

## ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES ET ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES NON RÉCUPÉRÉES

En vertu de l'Accord sur le passage, l'APWD est tenue de publier annuellement l'État des contributions canadiennes et l'État des contributions canadiennes non récupérées (les États). Les contributions canadiennes représentent les coûts que le Canada a engagés dans le cadre du projet, à compter de l'exercice financier 2005-2006, qui seront recouverts au moyen des revenus de l'APWD. Les contributions canadiennes non récupérées représentent les coûts engagés à ce jour, plus un coût imputé de contributions non récupérées, qui est couru annuellement sur le solde impayé, moins les revenus que reçoit l'APWD. Les États ne présentent pas les revenus ni les dépenses liés aux travaux exécutés pour le compte d'entités ne faisant pas partie du gouvernement du Canada, car ils ne répondent pas aux définitions de revenus de l'Autorité du passage et de contributions canadiennes tels qu'ils sont définis dans l'Accord sur le passage.

Les contributions canadiennes globales payées au 31 mars 2022 totalisent 2 630,7 millions de dollars (2021 : 2 160,3 millions de dollars). Le coût global imputé à la somme accumulée au 31 mars 2022 totalise 261,2 millions de dollars (2021 : 182,2 millions de dollars). Ces montants sont contrebalancés par les revenus de l'Autorité du passage globales reçus qui s'élèvent à 181,1 millions de dollars au 31 mars 2022 (2021 : 149,8 millions) pour un solde de 2 710,8 millions de dollars en contributions canadiennes non récupérées au 31 mars 2022 (2021 : 2 192,6 millions de dollars).

Les États ont été compris dans le présent rapport annuel à la suite des états financiers de l'APWD.

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

### ÉTATS FINANCIERS DE L'APWD POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Les états financiers ci-joints de l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent nécessairement certaines estimations s'appuyant sur le meilleur jugement de la direction.

La direction est chargée de créer et de tenir à jour des livres de comptes, des dossiers, des contrôles liés aux finances et à la gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments visent à fournir une assurance raisonnable à l'égard de l'intégrité et de la fiabilité des renseignements financiers, de la protection et du contrôle des actifs et de la consignation appropriée des opérations et des transactions.

Il incombe au Conseil d'administration de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités liées à l'établissement de rapports financiers et au contrôle interne, en conformité avec ce qui suit : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les règlements afférents; la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux* et les règlements afférents; les lettres patentes et toutes lettres patentes supplémentaires ainsi que les règlements administratifs de l'APWD; de même que les directives en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Conseil d'administration assume ces responsabilités avec le soutien du Comité de vérification du Conseil d'administration, qui est composé de quatre administrateurs qui ne sont pas des employés de l'APWD.

Le Comité de vérification rencontre la direction et la vérificatrice générale du Canada, l'auditeur externe, en plus d'examiner les états financiers annuels de l'APWD et d'en recommander l'approbation au Conseil d'administration. En outre, l'auditeur externe jouit d'un accès total aux administrateurs de l'APWD.

Il revient à la vérificatrice générale du Canada de vérifier les états financiers et de produire un rapport à ce sujet.



Bryce Phillips  
Premier dirigeant



Kevin Wilkinson, CPA, CA  
Dirigeant principal des finances intérimaire

Windsor, Canada  
24 juin 2022



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités

## RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Autorité du pont Windsor-Détroit (l'« APWD »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'APWD au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'APWD conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'APWD à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'APWD ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'APWD.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'APWD;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ▶ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'APWD à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'APWD à cesser son exploitation;
- ▶ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## RAPPORT RELATIF À LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de l'Autorité du pont Windsor-Détroit dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux* et ses règlements, les statuts et les règlements administratifs de l'Autorité du pont Windsor-Détroit ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de l'Autorité du pont Windsor-Détroit dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

### *Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées*

La direction est responsable de la conformité de l'Autorité du pont Windsor-Détroit aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de l'Autorité du pont Windsor-Détroit à ces autorisations spécifiées.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées*

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Catherine Lapalme, CPA, CA  
Directrice principale

Ottawa, Canada  
Le 24 juin 2022

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Autorité du pont Windsor-Détroit  
au 31 mars (en milliers de dollars)

	2022	2021
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	<b>28 892</b>	42 343
Trésorerie affectée (note 3)	<b>86 318</b>	91 350
Sommes à recevoir	<b>2 761</b>	31 371
Dépôts	<b>84</b>	59
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>118 055</b>	165 123
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et charges à payer	<b>85 787</b>	57 636
Avantages sociaux accumulés	<b>1 569</b>	1 478
Provision environnementale (note 4)	<b>8 856</b>	4 477
Retenues de garanties (note 5)	<b>213 747</b>	143 204
Montant dû au partenaire privé (note 6)	<b>640 731</b>	620 623
<b>Total des passifs</b>	<b>950 690</b>	827 418
<b>Dette nette</b>	<b>832 635</b>	662 295

*Suite à la page suivante*

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (SUITE)

(en milliers de dollars)

	2022	2021
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 7)	<b>2 530 771</b>	2 073 496
Charges payées d'avance	<b>7 199</b>	11 990
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>2 537 970</b>	2 085 486
<b>Excédent accumulé</b>	<b>1 705 335</b>	1 423 191
L'excédent accumulé comprend ce qui suit :		
Excédent d'exploitation accumulé	<b>1 710 339</b>	1 433 572
Pertes de réévaluation accumulées	<b>5 004</b>	10 381
<b>Total</b>	<b>1 705 335</b>	1 423 191

Obligations contractuelles (note 8) et éventualités (note 9)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

Approuvés par le conseil d'administration



Tim Murphy  
Président du Conseil d'administration



Maria Campagna  
Présidente du Comité de vérification

# ÉTAT DES RÉSULTATS

Autorité du pont Windsor-Détroit  
pour l'exercice clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	31 mars 2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
<b>PRODUITS</b>			
Recettes tirées des opérations	-	<b>3 166</b>	161
Produit des réclamations d'assurance	-	-	28
Intérêt	-	<b>341</b>	595
Gain de change	-	-	694
<b>Total des produits</b>	-	<b>3 507</b>	1 478
<b>CHARGES (note 10 et note 15)</b>			
Projet du Pont international Gordie-Howe	135 477	<b>147 958</b>	134 802
Services internes	1 910	<b>15 757</b>	9 895
<b>Total des charges</b>	137 387	<b>163 715</b>	144 697
<b>Déficit avant financement gouvernemental</b>	(137 387)	<b>(160 208)</b>	(143 219)
Paiements de transfert – Crédits	619 609	<b>462 000</b>	463 800
Remboursement de crédits parlementaires (note 11)	-	<b>(25 025)</b>	(18 050)
	619 609	<b>436 975</b>	445 750
<b>Excédent d'exploitation annuel</b>	482 222	<b>276 767</b>	302 531
<b>Excédent d'exploitation accumulé, au début de l'exercice</b>	1 433 572	<b>1 433 572</b>	1 131 041
<b>Excédent d'exploitation accumulé, à la fin de l'exercice</b>	1 915 794	<b>1 710 339</b>	1 433 572

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

Autorité du pont Windsor-Détroit  
pour l'exercice clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	2022	2021
<b>Gains (pertes) de réévaluation accumulés, au début de l'exercice</b>	<b>(10 381)</b>	1 469
Pertes non réalisées attribuables à ce qui suit :		
Cours du change	<b>(431)</b>	(11 156)
Montants reclassés dans l'état des résultats :		
Cours du change	<b>5 808</b>	(694)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets pour l'exercice</b>	<b>5 377</b>	(11 850)
<b>Pertes de réévaluation accumulées à la fin de l'exercice</b>	<b>(5 004)</b>	(10 381)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Autorité du pont Windsor-Détroit  
pour l'exercice clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	31 mars 2022	2022	2021
	Budget	Réel	Réel
Excédent d'exploitation annuel	482 222	<b>276 767</b>	302 531
Acquisition d'immobilisations corporelles, incluant les transferts des charges payées d'avance (note 15)	(636 723)	<b>(470 131)</b>	(497 883)
Amortissement des immobilisations corporelles	127	<b>12 269</b>	10 542
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-	<b>587</b>	4 409
	(154 374)	<b>(180 508)</b>	(180 401)
Variation des autres actifs non financiers			
Variation nette des charges payées d'avance	3 620	<b>4 791</b>	(9 716)
Transferts des charges payées d'avance vers les immobilisations corporelles	-	-	95 813
	3 620	<b>4 791</b>	86 097
Gains (pertes) de réévaluation nets pour l'exercice	-	<b>5 377</b>	(11 850)
Variation de la dette nette	(150 754)	<b>(170 340)</b>	(106 154)
Dette nette au début de la période	(662 295)	<b>(662 295)</b>	(556 141)
Dette nette à la fin de la période	(813 049)	<b>(832 635)</b>	(662 295)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Autorité du pont Windsor-Détroit  
pour l'exercice clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Rentrées de fonds provenant de paiements de transfert	<b>462 000</b>	463 800
Intérêts reçus	<b>293</b>	744
Remboursements de TVH	<b>31 010</b>	58 510
Autres rentrées de fonds	<b>167</b>	859
Fonds payés aux fournisseurs	<b>(104 485)</b>	(170 127)
Produit des réclamations d'assurance	-	28
Remboursement de crédits parlementaires	<b>(28 126)</b>	(14 950)
Fonds versés aux employés et en leur nom	<b>(15 568)</b>	(14 016)
Paiements de transfert à l'Autorité internationale	<b>(270)</b>	(235)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	<b>345 021</b>	324 613
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(363 464)</b>	(352 584)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	<b>(363 464)</b>	(352 584)
Effet des variations des cours du change sur la trésorerie	<b>(40)</b>	(12 545)
Diminution de la trésorerie	<b>(18 483)</b>	(40 516)
Trésorerie au début de l'exercice	<b>133 693</b>	174 209
Trésorerie à la fin de l'exercice	<b>115 210</b>	133 693
La trésorerie comprend les éléments suivants :		
Trésorerie	<b>28 892</b>	42 343
Trésorerie affectée	<b>86 318</b>	91 350
	<b>115 210</b>	133 693

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

## 1. AUTORITÉ ET ACTIVITÉS

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), constituée en société le 9 octobre 2012 aux termes du décret C.P. 2012-1350, est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'APWD a été établie en conformité avec l'Accord sur le passage, signé par le gouvernement du Canada et l'État du Michigan le 15 juin 2012. Le mandat de l'APWD consiste à concevoir, à construire, à financer, à exploiter et à entretenir un nouveau passage international entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan, dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Au tout début du projet du pont international Gordie-Howe (le projet), le passage international a été désigné sous le nom de Passage international de la rivière Detroit. Le 14 mai 2015, le passage international a officiellement été nommé le pont international Gordie-Howe.

L'APWD a également été mandatée pour concevoir, construire et financer l'échangeur entre le pont international Gordie-Howe et l'Interstate 75 (I-75), une autoroute faisant partie du réseau routier inter-États des États-Unis. En conformité avec l'Accord sur le passage, l'échangeur fera également partie du réseau routier inter-États. Une fois que la construction de l'échangeur sera terminée, il sera confié au département des Transports du Michigan (MDOT). Ce département devra alors entretenir l'échangeur; l'APWD n'y sera plus liée de quelque façon que ce soit.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains dans le même État, la demande de qualification et de propositions ainsi que l'accord public-privé en ce qui a trait au projet. L'Autorité internationale doit également assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord de partenariat public-privé.

L'Autorité internationale est régie par un conseil d'administration composé de six membres. Deux des membres sont nommés par le gouvernement du Canada, un membre par l'APWD, et trois membres par l'État du Michigan. Tous les coûts de l'Autorité internationale sont financés par l'APWD.

L'APWD dépend du financement du gouvernement du Canada pour ses activités et pour financer partiellement la construction du passage international. Une fois que le passage international sera construit, l'APWD continuera de dépendre du financement du gouvernement du Canada pour financer les opérations jusqu'à ce que les opérations du passage international génèrent des flux de trésorerie excédentaires.

Le 28 septembre 2018, l'APWD a conclu un accord de partenariat public-privé (accord de projet) avec Bridging North America (BNA) pour la conception, la construction, le financement partiel, l'exploitation et l'entretien du projet. L'accord de projet porte précisément sur les responsabilités de BNA pour la conception, la construction, le financement partiel, l'exploitation et l'entretien des installations, ainsi que la conception, la construction et le financement partiel de l'échangeur de l'Interstate 75 (échangeur I-75). Les composantes des installations sont le pont, le point d'entrée canadien et le point d'entrée américain. L'accord de projet prendra fin en 2054.

BNA est responsable du financement des installations et de l'échangeur I-75 pour un montant égal à 15 % des coûts de conception et de construction. BNA a versé ses fonds dans le projet avant que l'APWD y verse les siens. Les contributions de BNA seront remboursées au moyen de paiements en capital.

Aucun changement n'a été apporté aux modalités de l'accord de projet depuis son entrée en vigueur.

Aux termes du décret C.P. 2014-1382 daté du 10 décembre 2014, l'APWD est également assujettie à une directive en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, comme suit :

- a. S'assurer que les régimes de retraite contiendront les éléments suivants :
  - i. Le coût du service courant passera progressivement à un ratio de 50:50 entre l'employé et l'employeur pour les cotisations de retraite, pour tous les membres, d'ici le 31 décembre 2017;
  - ii. Pour tout employé embauché le 1er janvier 2015 ou après cette date, l'âge normal de la retraite passe à 65 ans et l'âge auquel sont disponibles les prestations de retraite, autres que celles reçues à l'âge normal de la retraite, correspond à l'âge auquel ces prestations sont offertes aux termes du Régime de retraite de la fonction publique; et
- b. Décrire ses stratégies de mise en œuvre en ce qui a trait aux engagements prévus au paragraphe a) ci-dessus dans son prochain plan d'entreprise et les plans subséquents, jusqu'à la mise en œuvre complète des engagements.

L'APWD a mis en application cette directive à compter du 31 décembre 2017.

En juillet 2015, l'APWD a reçu une directive (C.P. 2015-1114) aux termes de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui enjoignant d'aligner ses pratiques, ses lignes directrices et ses politiques de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les directives, les politiques et les instruments connexes du Conseil du Trésor à propos des frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements de manière à les rendre compatibles avec ses obligations juridiques, et de rendre compte de la mise en pratique de la directive dans le prochain plan d'entreprise de l'APWD. L'APWD a mis en œuvre cette directive à compter du 7 août 2015.

Les états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration le 24 juin 2022.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES PRINCIPALES

### a. Méthode de comptabilité

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### b. Partenariat public-privé

L'accord de projet prévoit que la propriété des terrains et de l'infrastructure reste entre les mains de l'APWD pendant la durée du projet, tandis que BNA bénéficie de droits d'utilisation et d'accès au site pour exécuter les travaux du projet. BNA assume également le risque de performance lié à la portée des travaux de conception, de construction, de financement partiel, d'exploitation et d'entretien du passage international.

L'APWD comptabilise le partenariat public-privé afin de refléter les modalités de l'accord de projet conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Conformément aux modalités de l'accord de projet, l'APWD est tenue de verser certains paiements à BNA pendant la période de construction, notamment des paiements proportionnels, des paiements de mise à disposition, des paiements provisoires d'exploitation et d'entretien, des paiements d'œuvres d'art publiques, des paiements d'avantages communautaires, des paiements d'équipement d'imagerie à grande échelle et le paiement pour l'achèvement substantiel. Tout au long de la période de construction, des paiements proportionnels sont versés à l'APWD en fonction des jalons atteints qui sont certifiés par un certificateur indépendant.

Les coûts admissibles engagés par BNA relativement aux installations sont constatés à titre d'immobilisations corporelles à mesure que les installations sont construites. Ces coûts comprennent les coûts de conception et de construction, les frais d'intérêt engagés avant que les actifs ne soient prêts pour une utilisation productive, ainsi que les paiements de remise en état qui sont considérés comme une amélioration. Les coûts admissibles liés à l'échangeur I-75 sont constatés à titre de charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés étant donné que cette composante sera transférée au MDOT à l'achèvement. À ce stade, l'APWD ne sera plus liée de quelque façon que ce soit à l'échangeur I-75.

L'APWD reconnaît le passif associé au partenariat public-privé pour les premiers 15 % des coûts de conception et de construction comme montant dû au partenaire privé, représentant le seuil. Le seuil a été atteint en mars 2019. Une retenue de 15 % est également comptabilisée à titre de passif pour chaque facture subséquente des coûts de conception et de construction, qui sera exigible lorsque les installations seront pratiquement achevées.

La comptabilité de l'infrastructure de l'accord de projet comprend une estimation de la mesure de la construction en cours fondée sur la technique de mesure du progrès établie par BNA et convenue avec le certificateur indépendant, comme énoncé dans l'accord de projet. La technique de mesure du progrès mesure le progrès en fonction des jalons atteints. Les progrès sont calculés en fonction de la liste des valeurs figurant dans l'accord de projet et sont vérifiés par le certificateur indépendant dans le cadre du processus de certification. De l'avis de la direction, la technique de mesure du progrès est une méthode appropriée pour mesurer les progrès à partir de renseignements fiables. La technique de mesure du progrès ne prévoit pas de mesure pour les jalons partiellement atteints, car les renseignements disponibles sont insuffisants pour faire une estimation raisonnable du montant avant qu'un jalon ne soit atteint et vérifié par le certificateur indépendant.

### c. Recettes

L'APWD comptabilise ses recettes lorsque se produisent les transactions ou les événements générant les recettes. Normalement, les recettes sont comptabilisées lorsqu'une preuve convaincante d'une entente existe, que des services ou des biens ont été fournis, que le montant est fixe et déterminé et que le recouvrement est raisonnablement garanti.

### d. Intérêt

Les intérêts sur les dépôts de trésorerie sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont accumulés.

### e. Produit des réclamations d'assurance

Le produit des réclamations d'assurance est comptabilisé dans la période au cours de laquelle elles sont confirmées.

### f. Constatation des charges

Toutes les charges sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées. Les estimations des charges à payer sont établies à la fin de chaque période.

### g. Paiements de transfert – Crédits

Les paiements de transfert sont comptabilisés comme des produits lorsque le paiement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les stipulations créent une obligation conforme à la définition d'un passif. Les paiements reçus sont comptabilisés comme des produits reportés si les stipulations créent une obligation.

Concernant les paiements de transfert d'abord comptabilisés comme des produits reportés, le produit est comptabilisé dans l'état des résultats à mesure que les stipulations sont respectées. Toute partie des paiements de transfert auxquels a droit l'APWD, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée comme une somme à recevoir de la part du gouvernement du Canada.

### h. Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie et la trésorerie affectée concernent les montants détenus dans les comptes bancaires de l'APWD.

### i. Sommes à recevoir

Les sommes à recevoir sont inscrites et comptabilisées au coût. À chaque date de clôture, l'APWD examine les sommes à recevoir pour tenir compte de la perte de valeur. Les sommes à recevoir concernent principalement la TVH à recouvrer.

## j. Dépôts

Les dépôts auprès des autres entités sont inscrits et comptabilisés au coût. Les dépôts représentent les montants détenus par des tierces parties aux termes des modalités de leurs contrats avec l'APWD.

## k. Crédoiteurs et charges à payer

Les comptes crédoiteurs sont inscrits et comptabilisés au coût. Les comptes crédoiteurs inclus principalement des montants relatifs aux activités de construction en cours du projet.

## l. Provisions environnementales

Lorsque l'APWD accepte la responsabilité ou a la responsabilité directe de sites dont les niveaux de contamination dépassent les normes environnementales et prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs pour remettre en état la propriété, et si le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre de passif. L'estimation comprend les coûts directement imputables aux activités de remise en état, à l'exploitation après remise en état et aux activités d'entretien et de surveillance qui font partie intégrante de la stratégie de remise en état. Les coûts estimés futurs sont comptabilisés au passif et reposent sur les meilleures estimations de la direction quant aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant ou s'il n'est pas prévu que l'assainissement ait lieu, la situation sera présentée dans une note afférente aux états financiers.

## m. Montant dû au partenaire privé

Le montant dû au partenaire privé se compose de l'obligation envers BNA pour les premiers 15 % des coûts de conception et de construction. L'obligation est évaluée au coût amorti en fonction du taux d'intérêt effectif, qui est représenté par le taux implicite du contrat. Les paiements en capital commencent au moment de la mise à disposition du point d'entrée canadien et expirent après 30 ans, ce qui comprend les versements de capital et d'intérêts.

## n. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements, améliorations importantes et coûts permettant de prolonger la durée de vie utile des biens ou d'accroître leur capacité sont capitalisés. Les réparations et les travaux d'entretien sont inscrits dans l'état des résultats au moment où ils sont effectués.

Les propriétés louées sont comptabilisées lorsque les propriétés sont remises à l'APWD par le Michigan aux termes d'un contrat-cadre de location entre le Michigan et l'APWD. Les propriétés sont d'abord comptabilisées en charges payées d'avance et, au moment de la conclusion du contrat-cadre de location, les propriétés sont reclassées dans les immobilisations corporelles et amorties sur la durée du contrat de location ou sur leur durée de vie utile individuelle, selon la plus courte des deux.

Les sommes comprises dans les travaux de construction en cours ne sont amorties qu'une fois transférées dans la catégorie d'immobilisations appropriée. Les montants ne sont transférés que lorsque les biens sont prêts à être mis en service conformément aux politiques de l'APWD.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de leur vie utile estimée au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Ordinateurs et matériel de bureau	de 3 à 10 ans
Routes	de 4 et 6 ans
Biens loués	de 90 à 94 ans
Améliorations locatives	de 3 à 5 ans

Lorsque la condition d'une immobilisation corporelle montre que celle-ci ne contribue plus à la capacité de l'APWD de fournir des services, ou si la valeur de l'avantage économique futur d'une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour tenir compte de cette perte de valeur. Les moins-values nettes relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. L'évaluation visant à déterminer si une telle condition existe est réalisée au moins à chaque date de clôture.

## o. Charges payées d'avance

Les paiements effectués avant que les services connexes soient fournis sont comptabilisés à titre de charges payées d'avance. Ces dernières sont constatées comme des charges lorsque les services connexes sont fournis. La plupart des charges payées d'avance sont associées à l'assurance pour soutenir le projet.

## p. Passif éventuel

Le passif éventuel est une obligation potentielle dont l'existence sera confirmée par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

## q. Régimes de retraite et d'avantages sociaux

L'APWD offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées, un régime d'épargne non enregistré et un régime d'avantages sociaux collectif et les charges liées à ces régimes sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont engagées.

## r. Instruments financiers

L'APWD recense, évalue et gère les risques financiers afin de réduire au minimum leur incidence sur ses résultats et sur sa situation financière. Les risques financiers sont gérés en fonction de critères précis. L'APWD ne participe à aucune opération spéculative ni n'utilise d'instruments dérivés.

La mesure des instruments financiers dépend de leur classement, comme suit :

Catégories	Instruments financiers	Évaluation
Actifs financiers	Trésorerie	Coût
	Trésorerie affectée	Coût
	Dépôts	Coût
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer	Coût
	Retenues de garanties	Coût
	Montant dû au partenaire privé	Coût amorti

#### s. Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis selon le taux de change à la fin de chaque année. Jusqu'au règlement d'un élément, les gains et les pertes résultant la réévaluation sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. À la suite du règlement de l'élément, les gains et les pertes découlant de la conversion de devises sont inscrits dans l'état des résultats.

#### t. Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des revenus et des charges pendant la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont utilisées sont la mesure des travaux de construction en cours, le montant de la taxe sur les produits et services et de la TVH recouvrable, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les charges à payer, les provisions environnementales, les pertes de valeur et les éventualités. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative.

#### u. Chiffres du budget

Les chiffres du budget figurant dans les états financiers sont présentés aux fins de comparaison. Ces chiffres sont extraits du plan d'entreprise de l'APWD, lequel a été approuvé par son Conseil d'administration et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

#### v. Normes publiées qui seront adoptées à une date ultérieure

La norme suivante a été publiée par le CCSP :

*SP 3280 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : Ce nouveau chapitre établit des normes qui précisent quand et comment comptabiliser une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.*

Ce chapitre a été publié par le CCSP en août 2018 et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022.

L'adoption n'aura pas d'incidence sur les états financiers.

### 3. TRÉSORERIE AFFECTÉE

La trésorerie affectée concerne les fonds déposés dans un compte de garantie bloqué. Les fonds du compte de garantie bloqué sont utilisés pour financer les activités du projet au Michigan, y compris l'acquisition de biens immobiliers et les coûts connexes, les coûts de planification et d'ingénierie.

Conformément à la reconnaissance du financement des activités du Michigan, l'APWD est tenue d'utiliser un compte de garantie bloqué pour retenir et verser les fonds relatifs à ces activités. La reconnaissance du financement des activités du Michigan indique les processus, les rôles et les responsabilités relatifs à l'acquisition de biens immobiliers au Michigan par les parties au Michigan (MDOT) et le Michigan Strategic Fund (MSF) et aux autres activités du projet au Michigan. Le compte de garantie bloqué est financé par l'APWD chaque trimestre.

### 4. PROVISION ENVIRONNEMENTALE

L'APWD comptabilise une provision pour l'assainissement une fois que toutes les conditions suivantes sont respectées : il existe une norme environnementale; le niveau de contamination a été reconnu comme dépassant la norme environnementale; l'APWD est directement responsable ou en accepte la responsabilité; il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et une estimation raisonnable de ce montant peut être réalisée à ce moment-là.

L'APWD est responsable des terrains nécessaires au projet. Au Canada, cette responsabilité comprend les terrains fournis par le gouvernement du Canada à l'APWD aux fins d'utilisation dans le cadre du projet. Les terrains du Michigan servant pour le projet sont achetés par l'État du Michigan. Ces achats sont financés par l'APWD. Il a été établi que certaines parcelles de terrain présentent des niveaux de contamination qui dépassent les normes environnementales acceptables. L'APWD s'attend à ce que des avantages économiques futurs soient cédés, enrayant la contamination; la remise en état sera effectuée dans le cadre des activités de préparation du site en vue de la construction du projet.

Cette contamination est le résultat de l'utilisation du sol des propriétaires précédents. Pour y remédier, il faudra excaver et réhabiliter le sol contaminé. Les études réalisées par l'APWD évaluent les coûts des activités de réhabilitation des terrains canadiens à 0 \$ (2021 : 0 \$) et à 8 856 \$ pour les terrains du Michigan, (2021 : 4 477 \$) pour un total de 8 856 \$ (2021 : 4 477 \$). La hausse découle principalement de la découverte de sol contaminé supplémentaire sur les terrains du Michigan.

Ce montant a été enregistré comme provision environnementale dans l'état de la situation financière. Sur ce montant, 6 300 \$ (2021 : 3 051 \$) ont été capitalisés dans le coût du projet et 2 556 \$ (2021 : 1 426 \$) pour des terrains qui ne seront pas loués à l'APWD, mais qui demeureront sous la responsabilité de l'État du Michigan, ont été constatés comme des charges.

## 5. RETENUES DE GARANTIES

L'APWD retient un montant de la somme à verser aux entrepreneurs afin d'assurer que ces derniers respectent leurs obligations. Les contrats exigent que l'APWD paye les retenues au quasi-achèvement des contrats individuels.

## 6. MONTANT DÛ AU PARTENAIRE PRIVÉ

BNA est responsable du financement du projet à hauteur de 15 % des coûts de conception et de construction (le seuil de 574 802 \$), avant que l'APWD n'apporte ses propres fonds au projet. Le seuil a été atteint en mars 2019, le passif étant présenté comme la valeur des flux de trésorerie futurs prévus, actualisée au taux d'intérêt effectif implicite de 3,24 %.

L'APWD s'acquittera de ce passif au moyen de paiements en capital, qui débiteront au moment de la remise du point d'entrée canadien à l'APWD et expireront 30 ans après cette date. Les remboursements estimatifs pour les cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

<u>Paiements en capital :</u>	
2023 à 2025	46 731
2026	35 048
2027	35 048
2028 et années suivantes	934 624
Moins : Total des intérêts	(476 649)
Contribution du partenaire privé	574 802
Intérêts capitalisés à ce jour	53 403
Intérêts passés en charges à ce jour	12 526
<u>Passif</u>	<u>640 731</u>

## 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)

	<u>Améliorations locatives</u>	<u>Ordinateurs et matériel de bureau</u>	<u>Construction en cours</u>	<u>Terrains</u>	<u>Routes</u>	<u>Biens loués</u>	<u>Total</u>
<b>Coût</b>							
1 <sup>er</sup> avril 2020	911	546	1 352 755	64 886	24 332	154 045	1 597 475
Acquisitions	282	167	389 020	-	-	12 601	402 070
Pertes de valeur	-	-	(4 409)	-	-	-	(4 409)
Transferts	-	-	(21 678)	-	21 678	-	-
Transferts des charges payées d'avance	-	-	-	-	-	95 813	95 813
<b>31 mars 2021</b>	<b>1 193</b>	<b>713</b>	<b>1 715 688</b>	<b>64 886</b>	<b>46 010</b>	<b>262 459</b>	<b>2 090 949</b>
1 <sup>er</sup> avril 2021	1 193	713	1 715 688	64 886	46 010	262 459	2 090 949
Acquisitions	-	114	461 714	-	-	8 303	470 131
Pertes de valeur	-	-	(587)	-	-	-	(587)
Transferts	-	339	(339)	-	-	-	-
<b>31 mars 2022</b>	<b>1 193</b>	<b>1 166</b>	<b>2 176 476</b>	<b>64 886</b>	<b>46 010</b>	<b>270 762</b>	<b>2 560 493</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
1 <sup>er</sup> avril 2020	639	336	-	-	4 431	1 505	6 911
Amortissement	91	114	-	-	8 280	2 057	10 542
<b>31 mars 2021</b>	<b>730</b>	<b>450</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 711</b>	<b>3 562</b>	<b>17 453</b>
1 <sup>er</sup> avril 2021	730	450	-	-	12 711	3 562	17 453
Amortissement	117	205	-	-	9 082	2 865	12 269
<b>31 mars 2022</b>	<b>847</b>	<b>655</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21 793</b>	<b>6 427</b>	<b>29 722</b>
<b>Valeur comptable nette</b>							
31 mars 2021	463	263	1 715 688	64 886	33 299	258 897	2 073 496
<b>31 mars 2022</b>	<b>346</b>	<b>511</b>	<b>2 176 476</b>	<b>64 886</b>	<b>24 217</b>	<b>264 335</b>	<b>2 530 771</b>

Au 31 mars 2022, l'APWD a comptabilisé 2 176 476 \$ (2021 : 1 715 688 \$) pour les travaux de construction en cours du projet en fonction des coûts admissibles engagés à ce jour, y compris des intérêts capitalisés de 53 403 \$ (2021 : 37 115 \$). Les composantes de projet seront amorties en fonction de leur durée de vie utile estimée une fois qu'elles auront été mises en exploitation et qu'elles auront commencé à fournir des services. Au cours de l'exercice, l'APWD a comptabilisé des charges de 108 828 \$ (2021 : 96 239 \$) liées aux coûts de l'échangeur I-75 et à l'amélioration des routes locales, y compris des intérêts de 3 821 \$ (2021 : 3 701 \$).

Les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice indiqué ci-dessus comprennent un montant de 106 667 \$ (2021 : 49 486 \$) pour des immobilisations corporelles et des retenues impayées au 31 mars 2022. Ces éléments ne sont pas compris dans l'état des flux de trésorerie.

Le 3 juillet 2018, l'APWD a signé un contrat-cadre de location avec le Michigan pour des propriétés en sa possession. Au cours de l'exercice de 2022, 0 \$ (2021 : 95 813 \$) de terrains au Michigan ont été transférés des charges payées d'avance aux immobilisations corporelles (Biens loués); toutes les propriétés du Michigan ont été transférées aux immobilisations corporelles au 31 mars 2022.

En 2022, l'APWD a déclaré des pertes de valeur totalisant 587 \$ (2021 : 4 409 \$) pour ramener la valeur d'éléments d'actifs de construction en cours endommagés à leur valeur de réalisation nette. En raison de dommages matériels causés aux actifs, l'APWD a conclu que les actifs ne lui offraient aucun avantage futur.

## 8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

L'APWD a des engagements principalement au titre de conventions d'honoraires professionnels, de location, de construction de l'infrastructure, d'exploitation et entretien ainsi que de TI et communications, d'un montant total de 3 581 664 \$ (2021 : 4 092 444 \$). Certaines conventions d'honoraires professionnels prévoient des droits de résiliation permettant aux deux parties de résilier la convention sans pénalité. Voici les paiements minimums pour les prochaines années :

(en milliers de dollars)

	Honoraires professionnels	Loyer	Construction d'infrastructures	Exploitation et entretien	TI/Communications	Total
2023	4 763	914	905 855	-	723	912 255
2024	1 733	845	413 846	2 199	267	418 890
2025	1 325	834	886 859	13 686	264	902 968
2026	245	-	4 296	24 492	243	29 276
2027	-	-	-	23 800	-	23 800
2028 et ensuite	-	-	-	1 294 475	-	1 294 475
	<b>8 066</b>	<b>2 593</b>	<b>2 210 856</b>	<b>1 358 652</b>	<b>1 497</b>	<b>3 581 664</b>

## 9. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'APWD est demanderesse ou défenderesse, ou elle est impliquée dans certaines réclamations ou poursuites. Dans la mesure où un événement est susceptible de se produire ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif estimé et une charge sont comptabilisés dans les états financiers. Dans les cas où l'issue d'un litige ne peut être déterminée, la comptabilisation commencera à partir du moment où il deviendra probable que le litige fera l'objet d'un règlement et où le montant de ce dernier pourra être déterminé.

## 10. CHARGES PAR TYPE

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Coûts I-75	<b>107 079</b>	93 384
Salaires et avantages sociaux	<b>15 713</b>	14 911
Amortissement	<b>12 269</b>	10 542
Services juridiques	<b>7 661</b>	5 172
Perte de change	<b>5 672</b>	-
Assurances	<b>5 034</b>	5 087
Services professionnels	<b>4 790</b>	3 786
Améliorations aux routes locales	<b>1 749</b>	2 855
Loyer	<b>1 013</b>	1 012
Bureau et entretien	<b>918</b>	886
Perte de valeur	<b>587</b>	4 409
Impôt foncier	<b>354</b>	490
Terrains au Michigan	<b>300</b>	1 002
Paiements de transfert à l'Autorité internationale	<b>270</b>	240
Autres	<b>116</b>	88
Frais de déplacement	<b>105</b>	10
Réparations et entretien	<b>83</b>	131
Avantages communautaires	<b>2</b>	692
	<b>163 715</b>	144 697

## 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Du point de vue de la propriété commune, l'APWD s'apparente à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'APWD conclut des ententes avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales applicables aux particuliers et aux entreprises. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange. Au cours de l'année, l'APWD a engagé des charges totalisant 511 \$ (2021 : 439 \$), et a consigné un financement gouvernemental de 436 974 \$ (2021 : 445 750 \$).

L'APWD n'a aucun engagement contractuel ni aucun passif éventuel avec ses entités apparentées.

### Remboursement de crédits parlementaires

Au cours de l'année, le gouvernement du Canada a demandé à ce que l'APWD rembourse 25 026 \$ en crédits parlementaires (2021 : 18 050 \$) qu'elle avait déjà reçus, mais non dépensés, car les dépenses réelles étaient inférieures aux estimations.

### Personnel de gestion clé

À l'exception des salaires et des avantages sociaux, l'APWD ne réalise aucune transaction avec son personnel de gestion clé. Les membres du personnel de gestion clé sont les personnes qui détiennent l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de l'APWD, y compris le personnel de la haute direction et les membres du conseil d'administration.

L'APWD reçoit également certains services à titre gracieux, par exemple la vérification de ses états financiers. Ils ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

### a. Juste valeur

La valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de l'APWD, à l'exception du montant dû au partenaire privé, se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

### b. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations et entraîne, de ce fait, une perte financière pour l'autre partie. La quasi-totalité du risque de crédit de l'APWD est liée à ses soldes de trésorerie. L'APWD gère ce risque en faisant affaire uniquement avec des membres de l'Association canadienne des paiements. Habituellement, la valeur comptable indiquée à l'état de la situation financière de l'APWD pour son actif financier exposé au risque de crédit, nette de toutes provisions applicables pour perte, représente le montant maximum exposé au risque de crédit. Le risque de crédit n'est pas un risque important pour l'APWD.

L'exposition maximale de l'APWD au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Trésorerie affectée	86 318	91 350
Trésorerie	28 892	42 343
Dépôts	84	59
	<b>115 294</b>	133 752

Le risque de crédit associé à la trésorerie est considérablement réduit du fait que la trésorerie et la trésorerie affectée sont conservées dans les comptes bancaires de l'APWD. Les sommes à recevoir concernent principalement la TVH à recouvrer. Par conséquent, elles ne répondent pas aux critères de comptabilisation à titre d'instrument financier.

### c. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'APWD ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment requis. L'APWD gère ce risque grâce à l'établissement de budgets comportant des estimations des liquidités détaillées ainsi qu'à un suivi régulier. Le risque de liquidité est faible, étant donné que l'APWD est financée par le gouvernement du Canada.

Les comptes créditeurs et charges à payer et les retenues de l'APWD ne portent pas intérêt; aucun passif n'est payable sur demande. Le montant dû au partenaire privé est évalué au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 3,24 %, soit le taux implicite des fonds apportés par le BNA et des paiements en capital versés par l'APWD au BNA.

Voici une estimation des échéances des passifs financiers de l'APWD :

(en milliers de dollars)

	Moins de trois mois	De trois mois à un an	Plus d'un an	Total
Montant dû au partenaire privé	-	-	640 731	640 731
Créditeurs et charges à payer	85 787	-	-	85 787
Retenues de garanties	1 376	-	212 371	213 747
	<b>87 163</b>	<b>-</b>	<b>853 102</b>	<b>940 265</b>

#### d. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que posent les fluctuations de facteurs du marché, comme les taux d'intérêt et les taux de change des devises étrangères sur les résultats.

Les trésoreries de l'APWD sont exposées au risque lié au taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt avaient varié de 1 % pendant l'année, les produits d'intérêts de l'encaisse affectée auraient varié d'environ 1 297 \$ (2021 : 1 464 \$).

Le solde des trésoreries et les comptes créditeurs en dollars américains de l'APWD sont exposés au risque de change. Une variation de 1 % du taux de change en date du 31 mars 2022 aurait un effet net d'environ 849 \$ (2021 : 868 \$).

### 13. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

L'APWD offre des régimes d'avantages sociaux à ses employés, à savoir un régime de retraite, un régime d'épargne non enregistré et un régime de prestations collectif. Les charges constatées pour chaque régime sont présentées dans le tableau ci-dessous:

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Régime de retraite	841	796
Régime d'avantages sociaux collectif	688	620
Régime d'épargne non enregistré	42	43
	<b>1 571</b>	1 459

#### a. Régime de retraite

Dans le cadre du régime de retraite à cotisation déterminée, le montant des cotisations est prédéterminé et les prestations reçues à la retraite dépendent du montant des cotisations accumulé et des gains relatifs aux cotisations. L'inscription au régime est obligatoire; dès que les employés y sont admissibles, ils doivent s'y inscrire.

Les employés doivent verser des cotisations de base équivalant à 5 % de leur salaire de base et peuvent verser des cotisations facultatives jusqu'à concurrence de 4 % de leur salaire de base, pour un pourcentage total maximum de 9 % de leur salaire de base. L'APWD doit verser une cotisation de 5 % du salaire de base des employés, et verser une cotisation égale aux cotisations facultatives, jusqu'à concurrence de 4 % du salaire de base des employés.

Le régime de retraite est entré en vigueur le 1er janvier 2015. Aux fins de conformité avec le décret C.P. 2014-1382 (note 1), depuis le 1er janvier 2018, les cadres supérieurs ont le même plan que les employés.

#### b. Régime d'épargne non enregistré

En 2020, l'APWD a établi un régime d'épargne non enregistré pour les employés de niveau directeur et plus qui ont atteint la limite annuelle de la *Loi sur l'impôt sur le revenu* dans le cadre du régime de retraite à cotisations définies. Les employés peuvent cotiser le même pourcentage que leur régime de retraite à cotisations définies ou choisir un autre pourcentage (entre 5 % et 9 %). L'APWD versera une contribution équivalente à celle des employés.

#### c. Régime d'avantages sociaux collectif

Les primes relatives aux avantages sociaux suivants, en vertu du régime d'avantages sociaux collectif, sont versées par l'APWD :

- i. Assurance-maladie complémentaire
- ii. Assistance-voyage en cas d'urgence
- iii. Soins dentaires
- iv. Compte de frais médicaux
- v. Assurance vie de base
- vi. Assurance vie des personnes à charge
- vii. Assurance de base en cas de décès ou de mutilation accidentels
- viii. Programme d'aide aux employés.

Le régime d'avantages sociaux collectif est sensiblement le même pour les cadres et les employés. La seule différence est liée au montant maximum global autorisé dans le compte de frais médicaux. Pour les cadres, ce montant s'élève à 2 500 \$ par année, comparativement à 1 000 \$ par année pour les employés.

### 14. INCIDENCE DE LA COVID-19

Le 11 mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé. Les gouvernements du monde entier, notamment ceux du Canada, de l'Ontario, des États-Unis et du Michigan, ont donc adopté des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Bien que BNA ait fourni plusieurs avis revendiquant le droit à une compensation et à une aide en vertu de l'accord de projet (se reporter à la note 10), au 31 mars 2022, BNA n'a pas justifié ces droits à une compensation. La situation est dynamique et la durée finale, l'ampleur de l'impact et tout droit à BNA qui pourrait être dû par l'APWD aux termes de l'accord de projet ne sont pas connus à l'heure actuelle.

## 15. ÉCARTS AVEC LE BUDGET

Les écarts entre les résultats financiers prévus dans le budget et les résultats réels pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 présentés à l'état des résultats pour les catégories de charges projet du Pont international Gordie-Howe et services internes, ainsi qu'à l'état de la variation de la dette nette pour l'acquisition d'immobilisations corporelles découlent d'une erreur de classification dans le budget entre ces catégories de dépenses. Dans l'ensemble, le budget annuel du plan d'entreprise 2021-2022 approuvé couvre toutes les dépenses réelles.

## 16. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES ET ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES NON RÉCUPÉRÉES

L'Accord sur le passage exige que l'APWD prépare un État des contributions canadiennes ainsi qu'un État des contributions canadiennes non récupérées. Les états figurent dans le rapport annuel de l'APWD.

# ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES ET ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES NON RÉCUPÉRÉES

POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 31 MARS 2022

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

L'État des contributions canadiennes et l'État des contributions canadiennes non récupérées ci-joints (les « États ») sont la responsabilité de la direction de l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD).

Les États ont été préparés selon le référentiel comptable décrit à la note 2.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction a créé des livres de comptes, des dossiers, des contrôles liés aux finances et à la gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion qu'elle tient à jour. Ceux-ci visent à fournir une assurance raisonnable quant à l'intégrité et à la fiabilité des renseignements financiers et quant à la consignation appropriée des opérations et des événements.

Il incombe au Conseil d'administration de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôles internes en conformité avec l'Accord sur le passage. Le Conseil d'administration s'acquitte de ces responsabilités avec l'aide du comité d'audit du Conseil d'administration, qui est composé de quatre administrateurs qui ne sont pas des employés de l'APWD.

Le comité d'audit doit rencontrer la direction et la vérificatrice générale du Canada, l'auditeur externe, en plus d'examiner les États et d'en recommander l'approbation au Conseil d'administration. En outre, l'auditeur externe a libre accès aux administrateurs de l'Autorité.

Il incombe à la vérificatrice générale du Canada de vérifier les États et de produire un rapport à leur égard.



Bryce Phillips  
Premier dirigeant

Windsor, Canada  
24 juin 2022



Kevin Wilkinson, CPA, CA  
Dirigeant principal des finances intérimaire



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités

## *Opinion*

Nous avons effectué l'audit de l'état des contributions canadiennes et de l'état des contributions canadiennes non récupérées de l'Autorité du pont Windsor-Détroit (l'« APWD ») pour la période close le 31 mars 2022, ainsi que des notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement ci-après les « états »).

À notre avis, les états ci-joints de l'APWD pour la période close le 31 mars 2022 ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable décrit à la note 2.

## *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'APWD conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Observations — Référentiel comptable*

Nous attirons l'attention sur la note 2 afférentes aux états, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états ont été préparés afin de permettre à l'APWD de se conformer aux dispositions en matière d'information financière de l'Accord sur le passage. En conséquence, il est possible que les états ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états*

La direction est responsable de la préparation des états conformément au référentiel comptable décrit à la note 2, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'APWD à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'APWD ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'APWD.

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les états comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'APWD;

► nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'APWD à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'APWD à cesser son exploitation;

► nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Catherine Lapalme, CPA, CA  
Directrice principale

Ottawa, Canada  
Le 24 juin 2022

## ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES ET ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES NON RÉCUPÉRÉES

Pour la période terminée le 31 mars  
(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
<b>Contributions canadiennes :</b>		
Solde d'ouverture (note 4)	2 160 270	1 607 431
Contributions canadiennes de l'année	470 479	552 839
<b>Total des contributions canadiennes</b>	<b>2 630 749</b>	2 160 270
<b>Coûts imputés aux contributions canadiennes non récupérées :</b>		
Solde d'ouverture (note 4)	182 144	131 085
Coûts imputés de l'année	79 093	51 059
<b>Total des coûts imputés</b>	<b>261 237</b>	182 144
<b>Revenus de l'Autorité du passage :</b>		
Solde d'ouverture	(149 837)	(90 555)
Revenus annuels de l'Autorité du passage	(31 303)	(59 282)
<b>Total des revenus de l'Autorité du passage</b>	<b>(181 140)</b>	(149 837)
<b>Total des contributions canadiennes non récupérées</b>	<b>2 710 846</b>	2 192 577

# NOTES AFFÉRENTES À L'ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES ET À L'ÉTAT DES CONTRIBUTIONS CANADIENNES NON RÉCUPÉRÉES

## 1. ACCORD SUR LE PASSAGE ET CONTENU DES ÉTATS

Le projet du Pont international Gordie-Howe est régi par l'Accord sur le passage conclu entre le Canada, l'Autorité du passage (l'Autorité du pont Windsor-Détroit, ou APWD) et l'État du Michigan. L'Accord sur le passage fournit à l'Autorité du passage établie par le Canada un cadre de travail pour concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir un nouveau passage international entre le Canada et le Michigan.

L'Accord sur le passage stipule que les coûts engagés pour concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir le Pont international Gordie-Howe seront récupérés au moyen des revenus de l'Autorité du passage et des contributions des organismes fédéraux des É.-U. Pour faire le suivi de ces coûts et déterminer dans quelle mesure ils ont été récupérés, l'Accord sur le passage exige de l'Autorité du passage qu'elle prépare un État des contributions canadiennes et un État des contributions canadiennes non récupérées (les « États »).

L'État des contributions canadiennes présente le montant total des contributions canadiennes, tandis que l'État des contributions canadiennes non récupérées présente l'excédent de la somme du total des contributions canadiennes et du total des coûts imputés aux contributions canadiennes non récupérées sur la somme des revenus de l'Autorité du passage et des contributions des organismes fédéraux des É.-U.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'Autorité du passage. Le rôle de l'Autorité internationale vise à vérifier que l'Autorité du passage respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord public-privé.

Pour de plus amples renseignements, y compris la définition des termes, se reporter à l'Accord sur le passage, qui est disponible sur le site Web de l'Autorité du passage.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### a. Référentiel comptable

Les États sont préparés selon l'Accord sur le passage qui stipule que les contributions canadiennes se composent de l'ensemble des sommes, des biens réels ou personnels ou des services fournis, lesquelles sommes ont été acquittées tout comme les montants exigibles au titre de tels biens ou services.

### b. Contributions canadiennes

Les contributions canadiennes correspondent, à un moment donné, à l'ensemble des sommes (en dollars canadiens ou converties en cette devise selon le taux en vigueur au moment de leur versement), des biens réels ou personnels ou des services fournis (à la juste valeur en dollars canadiens à la date à laquelle ils sont fournis ou convertis en cette devise selon le taux en vigueur à la date où ils sont fournis), lesquelles sommes ou montants exigibles au titre de tels biens ou services sont devenus la propriété du Parlement du Canada et ont été payés ou fournis par le gouvernement du Canada à l'Autorité du passage, puis versés par l'Autorité du passage avant ou après la date d'exécution initiale et avant ce moment donné, pour couvrir les coûts liés au passage international, à l'échangeur du Michigan, à l'esplanade fédérale des É.-U., à l'Autorité du passage et à l'Autorité internationale.

### c. Coûts liés au passage international

Les coûts liés au passage international désignent l'ensemble des coûts et des dépenses qui sont payés par le Canada ou par l'Autorité du passage et qui sont liés au passage international et aux terrains du passage international, y compris les coûts des activités liées aux terrains du passage international et des activités du projet relatif au passage international, ainsi que les obligations connexes aux termes de l'Accord sur le passage et de tout accord public-privé, y compris les paiements effectués à un concessionnaire, autres que les coûts liés à l'Autorité du passage et à l'Autorité internationale.

### d. Coûts liés à l'échangeur du Michigan

Les coûts liés à l'échangeur du Michigan désignent l'ensemble des coûts et des dépenses qui sont payés par le Canada ou par l'Autorité du passage et qui sont associés à l'échangeur du Michigan et aux terrains de l'échangeur du Michigan, y compris les coûts des activités liées aux terrains de l'échangeur du Michigan et des activités du projet relatif à l'échangeur du Michigan, ainsi que les obligations connexes aux termes de l'Accord sur le passage et de tout accord public-privé, y compris les paiements effectués à un concessionnaire, autres que les coûts liés à l'Autorité du passage et à l'Autorité internationale.

### e. Coûts liés à l'esplanade fédérale des É.-U.

Les coûts liés à l'esplanade fédérale des É.-U. désignent l'ensemble des coûts et des dépenses qui sont payés par le gouvernement du Canada ou par l'Autorité du passage et qui sont associés à l'esplanade fédérale des É.-U. et aux terrains de l'esplanade fédérale des É.-U., y compris les coûts des activités liées aux terrains de l'esplanade fédérale des É.-U. et des activités du projet relatif à l'esplanade fédérale des É.-U., ainsi que les obligations connexes aux termes de l'Accord sur le passage et de tout accord public-privé lié à l'esplanade fédérale des É.-U., y compris les paiements effectués à un concessionnaire, autres que les coûts liés à l'Autorité du passage et à l'Autorité internationale.

#### f. Coûts liés à l'Autorité du passage

Les coûts liés à l'Autorité du passage désignent l'ensemble des frais généraux et administratifs qui sont payés par l'Autorité du passage, y compris les coûts et des dépenses liés au règlement de différends et de litiges, et tous les frais payés par l'Autorité du passage au titre de l'impôt, et qui sont associés au passage international, à l'échangeur du Michigan ou à l'esplanade fédérale des É.-U., ainsi que les obligations connexes aux termes de l'Accord sur le passage, de tout accord public-privé et de tout accord public-privé lié à l'esplanade fédérale des É.-U.

#### g. Coûts liés à l'Autorité internationale

Les coûts liés à l'Autorité internationale désignent les coûts et des dépenses généraux et administratifs qui sont payés par l'Autorité internationale et qui sont financés par l'Autorité du passage, y compris les frais liés au règlement de différends et de litiges, et qui sont associés à la supervision de l'Autorité internationale.

#### h. Coûts imputés aux contributions canadiennes non récupérées

Les coûts imputés aux contributions canadiennes non récupérées désignent, à la fin de chaque exercice, le montant total couru sur les contributions canadiennes non récupérées, en dollars canadien, au cours de cet exercice, calculé d'après un taux annuel égal au taux de rendement obligataire à long terme de référence du gouvernement du Canada en vigueur en date du dernier jour ouvrable de l'exercice précédent, tel qu'il est publié par la Banque du Canada, majoré de 100 points de base, et composé annuellement.

#### i. Revenus de l'Autorité du passage

Les revenus de l'Autorité du passage désignent tous les revenus perçus par l'Autorité du passage (autres que les sommes reçues du Canada et les contributions des organismes fédéraux des É.-U.) relativement au passage international, à l'échangeur du Michigan avant la date d'ouverture du passage international, et à l'esplanade fédérale des É.-U., y compris : revenus de péages canadiens; les revenus générés par tout accord public-privé ou tout accord public-privé lié à l'esplanade fédérale des É.-U.; les intérêts ou toute autre somme liée aux investissements de l'Autorité du passage; et le produit de toute assurance en cas d'endommagement ou de destruction d'une partie quelconque du passage international, de l'échangeur du Michigan avant la date d'ouverture du passage international, ou de l'esplanade fédérale des É.-U.

#### j. Contributions des organismes fédéraux des É.-U.

Les contributions des organismes fédéraux des É.-U. désignent l'ensemble des sommes (en dollars canadiens ou converties en cette devise selon le taux en vigueur à leur date de versement) versées par un ou plusieurs organismes fédéraux des É.-U. à l'Autorité du passage au titre des coûts liés à l'esplanade fédérale des É.-U.

#### k. Contributions canadiennes non récupérées

Les contributions canadiennes non récupérées désignent, à la fin de chaque exercice si le cas, l'excédent de la somme des coûts liés au passage international, à l'échangeur du Michigan, à l'esplanade fédérale des É.-U., à l'Autorité du passage, à l'Autorité internationale avant le moment visé et du montant total des coûts imputés aux contributions canadiennes non récupérées, composés à la fin de n'importe quel exercice et au plus tard à ce moment visé, sur la somme des revenus de l'Autorité du passage et des contributions des organismes fédéraux des É.-U. avant le moment visé et de tous les montants en dollars canadiens ou convertis en cette devise selon le taux en vigueur à leur date du versement ou de réception, selon le cas.

### 3. COMPARABILITÉ AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'AUTORITÉ DU PASSAGE

Puisque l'État des contributions canadiennes est préparé selon la comptabilité de caisse et qu'il rend compte d'opérations financières d'autres entités gouvernementales, ces états ne sont pas comparables aux états financiers de l'Autorité du passage.

### 4. COÛTS EXCLUS

La politique en matière de conservation des documents du gouvernement du Canada exige que les documents soient conservés pendant une période de sept ans. L'élimination des documents est permise après cette période de conservation. En conséquence de cette politique, certains documents des années 2005 à 2009 n'ont pas été conservés.

Les contributions canadiennes à l'égard desquelles des documents n'ont pas été conservés totalisaient 982 \$ milles. Ces coûts ont été exclus de l'État des contributions canadiennes.

# CONTACTEZ-NOUS



[gordiehoweinternationalbridge.com/fr](http://gordiehoweinternationalbridge.com/fr)  
[info@wdbridge.com](mailto:info@wdbridge.com)



3201 rue Sandwich  
Windsor (Ontario)  
N9C 1A8  
1-844-322-1773



7744 W Vernor Hwy.  
Detroit (Michigan)  
48209  
1-844-322-1773



100 ave Ouellette,  
bureau 400  
Windsor (Ontario)  
N9A 6T3  
519-946-3038



@pontGordieHowe



@GordieHoweBrg



@pontGordieHowe



[Youtube.com/GordieHoweBridge](https://www.youtube.com/GordieHoweBridge)



WDBA-APWD





**WDBA APWD**  
WINDSOR-DETROIT BRIDGE AUTHORITY | AUTORITÉ DU PONT WINDSOR-DETROIT

Aussi disponible en anglais  
© Autorité du pont Windsor-Détoit, Windsor, 2022  
Conception : Affaires générales et relations extérieures